

ex libris Lemaire deloribans

APOLOGIE
DES
EAUX MINÉRALES
DE
SAINT-AMAND.

*Lemaire deloribans directeur
et entrepreneur des fontaines
minérales de Saint-Amand*

1775 le 10 août

APPOLOGIE
DES
EAUX MINÉRALES
DE
SAINT-AMAND.

83486

83486

APOLOGIE
DES
EAUX MINÉRALES
DE
SAINT-AMAND,

Par M. TRÉCOURT,

Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Associé correspondant des Collèges Royaux de Médecine & de Chirurgie de Nancy, ancien Echevin de la Ville de Rocroy, Médecin & Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de ladite Ville, Pensionné du Roi à Cambrai.

Altissimus creavit de terrâ medicamenta, & vir prudens non abhorrebit illa.

In Ecclef. cap. 38. v. 4.



A CAMBRAI,
Chez SAMUEL BERTHOUD, Imprimeur du ROI

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Permission.



3243

APPOLOGIE
 DES
 EAUX MINÉRALES
 DE
 SAINT-AMAND,
 PAR M. TRÉCOURT,

D'après les Mémoires, &c. par M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.

À Paris chez M. de la Roche, &c.
 &c. par M. de la Roche, &c.

À CAMBRAY,
 Chez M. de la Roche, &c.

M. DCC. LXXV.
 Chez M. de la Roche, &c.





A MESSIRE

LOUIS - GABRIEL TABOUREAU
DES REAUX,

Chevalier, Conseiller du Roi en ses
Conseils, Maître des Requêtes
ordinaire de son Hôtel, Intendant
de Justice, Police & Finances, de
la Province du Hainaut, &c. &c.

MONSIEUR,

*LES soins paternels dont vous êtes
sans cesse occupé pour le bien de l'Hu-
manité en général, dans la Province*

vj
dont le Roi vous a confié l'administra-
tion, ne vous laissent point oublier
celui des défenseurs de l'État. Protecteur
& Ami de la vérité, Vous n'aurez pu
voir, sans doute, avec satisfaction
l'atteinte que certains Auteurs se sont
efforcés de porter à la réputation, si bien
établie, des Eaux de Saint-Amand. Les
visites fréquentes que Vous daignez faire
aux malheureux qui sont dans la dure
nécessité d'en faire usage par rapport
à leurs infirmités; & le compte que vous
rendent ceux qui sont chargés d'en faire
la dispensation, vous mettent à portée
d'en apprécier le vrai mérite.

Le petit Ouvrage que j'ai l'honneur
de vous présenter, MONSIEUR, sous
le titre d'Apologie des Eaux miné-
rales de Saint-Amand, n'a d'autre
but que celui d'effacer la mauvaise im-
pression qu'auroit pu laisser dans l'esprit

du Public un Ouvrage intitulé : Nouvelle Hydrologie, où l'Auteur critique & cherche à déprécier très-mal-à-propos toutes les Eaux minérales ; ainsi que celle qu'auroit pu faire l'Instruction sur l'usage des Eaux minérales , donnée en 1774. La candeur & la probité de l'Auteur , me sont un sûr garant qu'il ne désapprouvera pas le zele qui me fait entreprendre la défense des Eaux merveilleuses de Saint-Amand , afin de les rétablir dans leur premiere réputation.

Je m'estimerai trop heureux , si Vous daignez, MONSIEUR , permettre que ces foibles preuves de mon zele pour le bien de l'Humanité en général , & en particulier pour celui des Défenseurs de l'État , paroissent sous vos auspices : l'approbation dont Vous voudrez bien l'honorer , ne laissera plus aucun doute sur le mérite & l'efficacité de ces Eaux

minérales, & mettra le sceau au rétablissement de leur réputation.

Je suis avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur

TRÉCOURT.



A P O L O G I E
D E S
E A U X M I N É R A L E S
D E
S A I N T - A M A N D .

EN même temps que le Créateur a assujetti l'espece humaine aux infirmités, qui sont les suites de la faute du premier homme, il a bien voulu, par un effet de sa complaisance pour son ouvrage, donner aux productions de la nature les qualités & propriétés capables de soulager, & même de guérir ces infirmités: il a donné aussi à l'homme les facultés propres pour connoître les vertus de chaque production de la nature, afin d'en pouvoir tirer des secours, pour se les appliquer, ou les administrer à ses semblables.

Ces productions sont, les animaux, les végétaux & les minéraux. De ces trois regnes on en tire, par des opérations chymiques, différens remedes, pour les appliquer à différentes maladies, auxquelles ils conviennent particu-

lièrement. Les animaux même, par un instinct qui leur est particulier, trouvent dans ces trois regnes, des remedes à leurs maux; ils les recherchent avec empressement, & en font usage presque toujours avec succès.

Le regne minéral est sans contredit celui dans lequel il se rencontre des qualités plus analogues aux maladies du genre humain. Le Créateur, qui a tout prévu pour le bien de l'humanité, a permis qu'il se formât dans le sein de la terre des amas de minéraux de toutes les especes: des sources d'eau vive coulent sur ces minéraux, & se chargent de leurs particules bienfaisantes, en proportion de la lenteur ou de la rapidité de l'écoulement. Plus ces eaux entraînent avec elles des particules minérales, plus leur effet est prompt: ces particules sont aussi plus ou moins dissolubles, d'où provient qu'elles ont des qualités différentes, & que les unes agissent plus promptement & plus efficacement que d'autres.

Il y a peu de climat sur notre globe, où il n'y ait de ces sources bienfaisantes & utiles contre les maux qui affligent l'humanité. Mon dessein n'est point de traiter en particulier de toutes les sources d'Eaux Minérales, dont on a fait la découverte avantageuse en France; il existe des Traités analytiques sur cette matiere, qui paroissent ne rien laisser à desirer, & qui seroient en effet bien précieux & intéressans, si on n'en avoit écarté tout esprit de prévention; mais, soit préjugé, soit faveur, ou autres raisons qu'il ne m'appartient pas de scruter, on a

exalté certaines sources avec une espece d'enthousiasme, jusqu'à leur accorder des vertus, pour ainsi dire miraculeuses, tandis qu'on a décrié, méprisé & même condamné certaines sources, qui jouissent depuis un temps immémorial de la réputation la mieux méritée, puisqu'elles peuvent être mises en parallèle avec les plus efficaces & les plus célèbres du royaume, par les cures singulieres qu'elles ont de tout temps opérées, & qu'elles opèrent journellement.

Les Sources, dont j'entreprinds de faire l'apologie, sont celles de Saint-Amand, dans le Comté de la Flandre Françoisé, à trois lieues de Valenciennes, six de Douai, huit de Lille, & environ cinquante de Paris. N'ayant point l'avantage d'être de cette province, je n'ai aucun intérêt particulier à en exalter les productions: le bien de l'humanité est le seul motif qui me fait agir. L'usage de ces Eaux a procuré des guérisons surprenantes, sur-tout lorsque cet usage a été dirigé par les Médecins & Chirurgiens préposés à cet effet: que ne puis-je faire parler ici ceux qui leur doivent le rétablissement de leur santé, & celui des mouvemens de leurs membres, dont ils étoient privés, &c. Excités par le devoir de la reconnoissance & celui de l'hommage que tout homme doit à la vérité, ils en diroient plus que moi là-dessus: je me contenterai de rapporter seulement quelques observations, qui prouveront que je n'avance rien de trop: je choisirai dans le nombre des cures les plus extraordinaires opérées par le moyen des Eaux minérales de Saint-Amand,

Apologie des Eaux

celles des maladies qui avoient résisté aux secours ordinaires de la Médecine, & qui se trouvent insérées dans les Journaux intéressans, qu'on a soin d'y conserver pour la satisfaction de ceux qui les dirigent, & pour servir de mémoire à la postérité: j'y joindrai celles qui me sont particulieres, & pour ainsi dire personnelles, puisque c'est par mes conseils & en vertu de mes ordonnances, que les personnes qui en feront le sujet, ont recouvré leur santé & l'usage de leurs membres. Une pratique de trente années, en qualité de Médecin & de Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire de Rocroy, m'a souvent fourni des occasions d'observer & d'admirer l'efficacité de ces Eaux, sur-tout depuis les guerres de 1744. Je peux dire avec vérité, que de tous les Soldats, à qui je les ai ordonnées, les uns ont été parfaitement guéris, & les autres en ont reçu de très-grands soulagemens, qui donnoient lieu d'espérer qu'une seconde saison auroit procuré une entiere guérison. On ne doit pas se promettre que de longues infirmités puissent céder dans une seule saison à la vertu des Eaux minérales, quelque salutaires qu'elles puissent être; il en faut quelquefois deux, trois & même quatre. J'ajoute à cela, qu'il faut les prendre non-seulement avec persévérance, mais encore avec confiance: cette dernière condition est d'autant plus nécessaire, que toutes les fois qu'on fait usage d'un remede auquel on n'a point de confiance, on le prend toujours avec répugnance, & on le prend mal. La persévérance est aussi nécessaire: l'on a vu des personnes

qui avoient été trois fois prendre les Eaux, les bains, &c. sans en ressentir de soulagement bien marqué, & qu'une quatrième saison a guéries radicalement: d'après cela on ne doit pas s'étonner si quelques malades, ayant été une saison aux Eaux de Saint-Amand, par exemple, & n'en ayant pas reçu le soulagement qu'ils espéroient, se sont imaginé que ces Eaux ne leur convenoient pas, ou n'avoient pas les qualités qu'on leur attribue; ce qui les a déterminés à changer de source, & à aller à Plombières, à Bourbonne, &c. où elles ont recouvré leur santé, parce que les dernières ont achevé ce que les premières avoient commencé, & *vice versa*.

Un Chirurgien de ma connoissance m'a assuré, qu'ayant accompagné aux eaux de Bourbonne une Dame de Châlons en Champagne, qui y alloit pour la cinquième fois, étant attaquée de paralysie des deux extrémités inférieures, sans en avoir reçu aucun soulagement bien marqué, après la cinquième saison (c'étoit sur la fin du mois de Juin), elle s'en retournoit chez elle, bien décidée à y retourner au mois de Septembre suivant pour la sixième fois. Partant de Bourbonne elle fut coucher à Langres (il y a six lieues); on la mit dans son lit, & dans le temps que ses gens étoient à souper, cette Dame sentit dans les parties paralysées un mouvement extraordinaire qui les lui fit changer de situation; ce qu'elle n'avoit pas fait depuis près de quatre ans. Comme elle étoit seule, elle essaya de sortir de son lit, & se rendit jusqu'à sa fenêtre: elle appella son Chirurgien

gien, qui fut fort surpris de cette espece de miracle : quoiqu'elle ait été de mieux en mieux, elle retourna à Bourbonne le mois de Septembre suivant, & jouit depuis ce temps-là de la santé la plus parfaite.

Si cette Dame se fût rebuté des eaux de Bourbonne la quatrième saison, & qu'elle eût été la cinquième à celles de Saint-Amand, ou ailleurs, on n'auroit pas manqué d'attribuer cette guérison aux dernières Eaux dont elle auroit fait usage, & par conséquent une supériorité sur celles de Bourbonne.

Si j'ai quelques choses à me reprocher dans ce moment-ci, c'est de n'avoir pas tenu, dans le cours de trente années que j'ai été chargé du soin des malades de l'Hôpital militaire de Rocroy, un état exact du nom de chaque soldat que j'ai envoyé aux Eaux minérales de Saint-Amand, ainsi que celui de chaque Régiment : je ne m'attendois pas que je dusse jamais employer mon zèle à la défense de ces Eaux ; mais un ouvrage, qui a paru depuis peu sous le titre d'*Instruction sur l'Usage des Eaux Minérales*, & dans lequel il se trouve un article concernant les Eaux de Saint-Amand, qui, s'il étoit vraisemblable, pourroit déprécier leurs vertus les plus généralement avouées ; j'ai cru devoir rapporter cet article, afin de mieux faire connoître au Public, pour lequel cet ouvrage-ci est destiné, que c'est à tort & mal-à-propos qu'on n'attribue leurs vertus & propriétés qu'à un principe de putridité ; & que l'Auteur n'a pu s'énoncer de cette manière, que

parce qu'il ne les a pas connues par lui-même :
voici le précis de cet article.

» Les Eaux de Saint-Amand, petite ville des
» Pays-Bas, &c. sont peut-être, dit l'Auteur, de
» toutes les Eaux minérales, celles dont la ré-
» putation est la moins méritée : leur source
» est dans une prairie, dont le fond est maré-
» cageux, & qui, à raison de l'odeur putride
» qu'elles exhalent, a fait croire qu'elles conte-
» noient du soufre ; mais, que l'analyse la plus
» scrupuleuse n'en a pas découvert la moindre
» parcelle ; que cependant l'expérience a sou-
» vent prouvé qu'elles guérissent ou pallioient
» les éruptions dartreuses, les douleurs de rhu-
» matisme, les articulations nouvellement an-
» kylosées ; relâchoient les brides des ancien-
» nes cicatrices : que leur usage intérieur ne
» produit pas grands effets, & qu'il n'y a que
» l'application des boues, & les bains, qui opé-
» rent ces différentes guérisons, &c. »

Sur cet énoncé, qui ne croiroit que l'Auteur
ne l'a avancé qu'après avoir vérifié par lui-
même la vérité de son assertion ? Cependant les
connoissances qu'on a des Eaux minérales de
Saint-Amand, ne permettent pas de douter que
cette proposition ne soit tout au moins hasardée,
& que bien loin de les connoître par lui-même,
il s'en est vraisemblablement rapporté à la fausse
décision de quelques mal-intentionnés ; ce qui
prouve que dans de pareilles circonstances il
seroit toujours bon de voir par soi-même. J'es-
père que l'Auteur ne désapprouvera pas la liberté
que je prends, d'essayer de lui prouver qu'il s'est

trompé, ou qu'on l'a trompé lui-même dans le rapport qu'on peut lui avoir fait au sujet des Eaux minérales de Saint-Amand, à moins qu'il n'ait appuyé son raisonnement sur ce qu'en dit l'Auteur de la Nouvelle Hydrologie; ce qui n'est pas vraisemblable, puisque la critique de celui-ci s'étend sur les Eaux en général, principalement sur celles de Plombières, de Luxeuil, &c. desquelles il rend un jugement bien moins favorable qu'à celles de Saint-Amand. Il y a cependant long-temps que ces Eaux, ainsi que celles dont je plaide la cause, jouissent d'une réputation bien méritée: mais il faut observer que cet Auteur ne traite de ces Eaux, que comme Minéralogiste, & non comme médecin.

Il est dit, que *Les Eaux de Saint-Amand sont peut-être de toutes les Eaux minérales, celles dont la réputation est la moins méritée.* Si l'Auteur de cet article s'étoit donné la peine de lire les principaux ouvrages qui traitent de ces Eaux, il est à présûmer qu'il n'auroit pas hasardé une pareille proposition, avant que de s'être assuré mieux, si ce qu'en disent les Auteurs de ces ouvrages, est fondé, ou non; attendu que cet énoncé tend, sinon à détruire la réputation dont elles jouissent à si juste titre, au moins à affoiblir la confiance de ceux qui peuvent être dans le cas d'y avoir recours, ainsi que celle des Médecins, qui sont par leur état dans celui d'en prescrire l'usage. J'ai fait voir la nécessité de cette confiance.

Ces ouvrages sont 1^o. un Traité d'Héroguelle, intitulé *La vraie Panacée*, dédié à Louis

de Saint-Amand.

le *Grand*, imprimé à Tournai en 1685. 2°. Trois lettres manuscrites de Mr. Brisseau, médecin des Hôpitaux du Roi à Tournai, dont deux adressées à Mr. Fagon, premier médecin de Louis XIV, & la troisième à un Médecin de ses amis, dont les originaux sont entre les mains de Mr. Desmilleville, médecin des Hôpitaux du Roi à Lille en Flandre, dont je rapporterai l'extrait plus tard. 3°. Un *Traité des Eaux minérales de Saint-Amand*, par Mignot, médecin des Hôpitaux du Roi à Mons, imprimé à Valenciennes en 1700. Le *Temple d'Esculape*, par Pitoye, ou *Journal de ce qui s'étoit passé de plus particulier aux Eaux de Saint-Amand en 1700*, imprimé en la même année. 5°. Un *Traité des Eaux minérales de Saint-Amand* par Mr. Brassard, qui en étoit médecin & directeur en 1714, imprimé à Lille. 6°. Le *Mémoire de Mr. Morand*, lu à l'Académie des Sciences de Paris, & inséré dans les *Mémoires de ladite Académie du 24 Avril 1743*. 7°. Les *Observations de Mr. Gosse*, médecin de l'Hôpital militaire de Saint-Amand, imprimées à Douai en 1750. 8°. Un *Essai physique sur les Eaux minérales de Saint-Amand*, par Mr. Bouquié, chirurgien aide-major des armées du Roi, & chirurgien en chef du même Hôpital, imprimé à Lille en 1750. 9°. L'*Essai historique & analytique des Eaux & des Boues de Saint-Amand*, où l'on examine leurs principes, leurs vertus, & particulièrement l'utilité des établissemens nouveaux relatifs à leur usage, par Mr. Desmilleville, médecin des Hôpitaux du Roi à Lille

en Flandre, imprimé à Valenciennes en 1767. 10°. Les Journaux des guérisons opérées par l'usage des Eaux & Boues minérales de Saint-Amand, pendant les années 1767, 1768, 1769, 1770 & 1771, par le même; imprimés à Valenciennes en 1772. On auroit vu dans ces différens ouvrages, que la réputation, dont jouissent les Eaux minérales de Saint-Amand, est certainement bien méritée.

La Source de ces Eaux, dit l'Auteur de cet article, est dans une prairie, dont le fond est marécageux, & qui, à raison de l'odeur putride qu'elles exhalent, a fait croire qu'elles contenoient du soufre; mais que l'analyse la plus scrupuleuse n'en a pas découvert la moindre parcelle. Cet énoncé prouve encore bien positivement, que l'Auteur a été mal informé de la nature de ces Eaux, comme j'espère le faire voir dans peu; ou bien ceux qui en ont écrit, se feroient accordés pour en imposer au Public. Or, quelle apparence? D'ailleurs les faits sont aisés à vérifier; ou plutôt ils le sont de manière à ne point laisser de doute, tant sur leurs qualités, que sur leur efficacité.

Il est vrai qu'anciennement les Eaux des fontaines de Saint-Amand n'étoient pas aussi pures qu'elles le sont aujourd'hui, & que l'espace de terrain, dans lequel sont contenues les boues merveilleuses qu'elles humectent continuellement, étoit autrefois une espèce de marécage, qu'il faut pourtant bien distinguer des marécages ordinaires: celui dont il est question a toujours conservé sa chaleur dans toutes les saisons,

dans tous les temps, même pendant les plus fortes gelées; ce que ne font point les autres marais; preuves certaines que cette odeur prétendue putride, qu'elles exhalent, émane plutôt des principes sulfureux contenus dans les Eaux qui forment ces boues: c'est ce qu'une analyse plus scrupuleuse a démontré à M^{rs}. Héroguelle, Brisseau, Mignot, &c. Mais une circonstance qu'on n'auroit pas dû ignorer, c'est que depuis 1767, on a fait aux Fontaines & aux Boues de Saint-Amand, des réparations de la dernière conséquence, qu'un préjugé mal entendu avoit fait différer. Les Eaux des Fontaines de Saint-Amand ont été, par ces réparations, rendues plus pures, en éloignant tout ce qui pouvoit les troubler: le terrain, soi-disant marécageux, dans lequel on alloit prendre les boues, étoit exposé à toutes les injures des temps; de sorte que s'il faisoit fort chaud, les preneurs de boues étoient très-incommodes par l'ardeur du soleil; s'il faisoit froid, ou de la pluie, les parties qui étoient dans les boues étoient chaudement, tandis que le reste du corps étoit si froid, qu'ils étoient obligés de désister, & gagnoient souvent la fièvre, des rhumes ou catharres, &c. Pour remédier à ces inconvéniens, on a couvert cet endroit de façon que les preneurs de boues sont à l'abri des intempéries de l'air, & que, par le moyen des fenêtres qu'on a eu attention d'y pratiquer, les boues elles-mêmes ne sont pas privées des rayons du soleil; ainsi les buveurs d'eau, & les preneurs de bains & de boues y peuvent

jouir de tous les agrémens possibles, relativement aux circonstances. C'est aux soins particuliers que Mr. de Taboureau, intendant de la province du Hainaut, a bien voulu se donner pour cet établissement si utile, qu'on doit ces avantages. Ce Magistrat a même fait un règlement de police, aussi sage que nécessaire, tant pour la sûreté, que pour prévoir les besoins des buveurs & autres. M^{rs}. les Religieux de l'Abbaye de Saint-Amand, se sont distingués par les dépenses immenses qu'ils ont faites, dans la vue de procurer toutes les ressources possibles à ceux que la nécessité amène à ces Eaux, pour y recouvrer la santé; de sorte qu'il y a peu d'endroit de ce genre, où l'on en trouve autant qu'à Saint-Amand.

Si l'analyse la plus scrupuleuse de ces Eaux n'a pas découvert qu'elles contiennent la moindre parcelle de soufre, ceci me paroît bien un paradoxe; & certainement l'analyse en question n'a pas été faite aussi scrupuleusement, ni avec autant d'exactitude qu'on a pu l'avancer. Mr. Desmilleville a été plus heureux par celle qu'il s'est donné la peine de faire dans le mois de Mai de l'année 1767, conjointement avec M^r. Decroix, apothicaire & très-habile chymiste à Lille.

Comme mon intention n'a d'autre but que celui de convaincre le Public du vrai mérite des Eaux de Saint-Amand, & leur rendre en même temps la justice qui leur est due, je ne crois pouvoir mieux faire, que de rapporter mot pour mot l'énoncé de M^r. Desmilleville,

tiré

ûré du chapitre troisieme de son Essai historique & analytique des Eaux & Boues de Saint-Amand: on y reconnoît la bonne foi sans préjugé: C'est un habile Médecin, établi par le Roi, intendant de ces Eaux, accompagné d'un Chymiste sçavant & laborieux, lesquels ont découvert, par leurs opérations analytiques, les substances minérales qui ont pu être soumises à leurs expériences.

» En rendant justice, dit M^r. Desmilleville ;
» aux Auteurs qui ont en différens temps consa-
» cré leurs soins & leurs lumieres à développer
» la nature de ces précieux remedes (les Eaux
» de Saint-Amand), j'ai dit que les observa-
» tions, & l'Essai physique de M^{rs}. Goffe &
» Bouquié sur cette matiere, étoient les ouvra-
» ges qui satisfaisoient le plus: ce sont en effet
» les plus méthodiques & les mieux approfon-
» dis. Cependant, après avoir vérifié leurs ex-
» périences par moi-même, il m'a paru qu'elles
» laissoient quelques choses à desirer. On de-
» voit être curieux de connoître, & l'on pou-
» voit espérer de trouver la cause éloignée des
» principes qui constituent la qualité de ces
» Eaux. Il étoit sur-tout à souhaiter de pouvoir
» parvenir non-seulement à y démontrer phy-
» siquement l'existence d'un soufre volatil, qui
» fait leur grand mérite, & que ces Auteurs
» y ont reconnu, mais encore à le fixer; &
» c'est ce qui a fait l'objet de mes recherches.

» Quoiqu'instruit, comme tout médecin doit
» l'être, des principes de chymie, je n'ai pas
» voulu m'en rapporter à mes seules connois-

» fances : flatté de satisfaire en tout la curiosité du Public , & de l'instruire avec certitude , je me suis fait un devoir de consulter & d'associer à mon travail un Chymiste éclairé dans la théorie & dans la pratique : j'avoue que cet Artiste habile (M^r. Decroix ,) m'a beaucoup aidé dans les moyens de parvenir à mon but.

» Nous nous rendîmes aux Fontaines de Saint-Amand le 15 de Mai 1767 , temps qui nous parut le plus propre à étudier les productions de la nature , & à développer le mécanisme de ses travaux. Nous observâmes ce que l'on va voir par le détail qui suit de nos différentes expériences ».

Première Expérience.

» L'huile de Térébenthine , versée dans les Fontaines , représente vraiment sur la superficie de leurs Eaux les couleurs de l'arc-en-ciel , comme j'ai dit que M^r. Goffe l'avoit remarqué dans ses observations. Celle de ces Sources , où ce phénomène se rend le plus sensible , est sur-tout la petite Fontaine isolée , qui est en plein air vis-à-vis le bassin des boues. L'huile n'y est pas plutôt répandue , qu'elle y fait voir sur la surface de l'eau la figure & les couleurs de l'Iris : mais les bouillons que cette source jettent continuellement , renouvellent & varient ces couleurs , en donnant divers arrangements aux parties de la matière qui surnage. On voit paroître tour à tour différens objets ,

qui forment le plus agréable coup-d'œil ».

« Pour suivre les effets ultérieurs de cette épreuve, nous enlevâmes la pellicule très-déliée, qui furnage & qui produit ces apparences: alors elle perdit ses couleurs brillantes, & devint une matiere blanche, molle & adhérente aux doigts, laquelle étant séchée au soleil, est une vraie térébenthine régénérée, & de la consistance de la térébenthine cuite ».

Deuxieme Expérience.

« L'Eau de ces Fontaines, & particulièrement celle de la Fontaine de l'Evêque d'Arras, mise dans une bouteille, sur l'orifice de laquelle on applique une piece d'argent, donne à ce métal une couleur d'or en douze minutes; & en trente, la piece devient noire ».

Troisieme Expérience.

« Ces Eaux ne donnent aucune couleur rouge à la teinture bleue des végétaux: il semble plutôt, comme le disent M^{rs}. Goffe & Bouquié, qu'elles tendent un peu au verd; ce qui prouve en elles l'absence de l'acide au moins développé, & l'existence d'une matiere alkaline ».

Quatrieme Expérience.

« L'écorce de grenade leur communique une couleur orangée; la noix de galle une couleur citrine; effets que ces deux substances végétales

produisent également sur l'eau de puits ou sur celle de pluie. Ces dernières épreuves n'annoncent ni le fer, ni le vitriol; car leur existence dans nos Eaux minérales, y produiroit une couleur noire, ou du moins violette, par le mélange de l'écorce de grenade, ou de la noix de galle».

Cinquieme Expérience.

« Le savon blanc, mis en parcelle dans ces Eaux, & fouetté avec un bâton fendu & écarté par le bout, comme l'on fait mousser le chocolat, se dissout fort bien d'abord, mais, un peu après, quelques grumeaux furnagent ».

« Cette expérience donne lieu de croire qu'un sel sélénite (qui est un sel neutre composé d'acide vitriolique, uni à une base terreuse), existe dans nos Eaux, & décompose le savon. Les gens de l'art n'ignorent pas que l'acide vitriolique, ayant plus d'affinité avec l'alkali du savon qu'avec la base terreuse, quitte celle-ci pour s'unir à l'alkali, avec lequel il a plus de rapport. Le savon se décompose alors: ses parties huileuses, abandonnées de l'alkali, s'accrochent & furnagent, comme étant plus légères que l'eau qui l'avoit dissous ».

« Il faut observer que toutes les eaux de puits, qui contiennent un sel sélénite, font le même effet avec le savon & le syrop de violettes; c'est-à-dire, qu'elles décomposent le savon, & semblent un peu verdier le syrop ».

Sixieme Expérience.

« Le sel de tartre blanchit nos Eaux minérales, & y dépose par résidence un sédiment blanchâtre ; effet qu'il produit également dans les eaux de puits, qui contiennent un sel sélénite ; mais qu'il n'opère pas dans l'eau distillée ; autre indice de l'existence du sel sélénite en nos Eaux ».

« Dans cette expérience il est à présumer que l'acide vitriolique du sel sélénite abandonne sa base terreuse, avec laquelle il étoit combiné naturellement : il s'unit au sel de tartre, qui est un alkali fixe, & il lâche sa base, qui blanchit la liqueur, jusqu'à ce qu'enfin le repos l'ait éclaircie par la précipitation de cette base, qui forme le sédiment ».

Septieme Expérience.

« Le sublimé corrosif dissous dans l'Eau de ces fontaines, la rend blanche : elle s'éclaircit par résidence, & laisse au fond un vrai précipité blanc de mercure, dans lequel Mr. Gosse dit avoir remarqué des menus grains orangés, en petit nombre ; ce qui n'a point paru dans nos observations réitérées ».

« Voici ce que ce procédé nous donne lieu de croire : Une portion de terre de la nature de la chaux, que ces Eaux contiennent, se charge de l'acide marin surabondant, qui étoit uni au mercure dans le sublimé corrosif, & ce mer-

cure se précipite par son propre poids sous la forme d'une poudre blanchâtre. Les grains orangés que le sieur Gosse a observés, sont, selon nous, de la nature du turbith minéral, qui se précipite sous cette couleur orangée, lorsqu'il rencontre dans l'eau, où on le dissout, quelque terre de la nature de la chaux. On n'ignore pas que le sublimé corrosif, dissous dans l'eau de chaux, laisse un précipité jaune ».

Huitieme Expérience.

« La dissolution de mercure étant jettée dans les Eaux de nos fontaines, ce mélange les rend d'abord troubles & blanches; mais elles prennent presqu'aussitôt une couleur jaune, qu'elles perdent à mesure que le mercure se précipite sous cette couleur: le raisonnement que l'on doit faire de ce procédé répond à celui de l'expérience précédente ».

Neuvieme Expérience.

« Un sel alkali fixe, exposé entre deux linges à l'orifice d'une bouteille qui contient de l'eau de la fontaine d'Arras, se noircit au bout de quelques heures, & s'empare du soufre volatil de l'eau, qui a perdu tout-à-fait alors son odeur & son goût d'œuf couvé ».

« La grande affinité que les alkalis ont avec le soufre, est la cause que le soufre volatil est arrêté dans sa fuite à l'orifice du vaisseau, par le sel alkali qu'on lui a opposé ».

Dixieme Expérience.

« Cet alkali empreint du soufre volatil, dissous dans l'eau distillée, n'y communique aucune couleur. Une liqueur acide, ajoutée à cette dissolution, y excite une effervescence assez forte qui la trouble; & quelque temps après, elle dépose une poudre grise, qui rend sur les charbons ardens une odeur de soufre ».

« Cette dissolution alors a l'odeur de l'eau de la fontaine d'Arras, de laquelle l'alkali avoit arrêté le soufre volatil: elle rougit & noircit également l'argent qu'on expose à l'orifice de la bouteille qui la contient ».

« Dans cette expérience, l'alkali tient le soufre volatil en dissolution avec lui dans la liqueur; mais l'acide qu'on y ajoute, oblige l'alkali, où ce soufre fugitif restoit comme enchaîné, de l'abandonner à lui-même; & cet alkali s'unit à l'acide, avec lequel il a plus d'affinité que le soufre ».

Onzieme Expérience.

« Ayant fait évaporer dans des vaisseaux de verres six livre d'eau de la fontaine d'Arras, jusqu'à la réduction d'environ dix onces, moment où il commença d'y paroître une pellicule très-déliée, qui furnageoit la liqueur, nous mîmes le vaisseau en lieu frais; il y resta pendant vingt-quatre heures, sans que cette eau nous eût encore fourni la moindre apparence de cristallisation. La pellicule étoit un peu onc-

t ueuse au tact. Nous filtrâmes la liqueur, qui abandonna sa pellicule au filtre. Nous fîmes de-rechef évaporer cette liqueur au bain de cendre, jusqu'à la réduction d'environ une once, sans qu'il y parût de nouvelle pellicule. Le vaisseau, remis de nouveau en lieu frais l'espace de vingt-quatre heures, nous fit voir des petits crystaux fort déliés, qui disparurent par le mouvement du vaisseau. Alors nous eûmes recours à la loupe, qui ne nous représenta rien de plus. Le vaisseau remis au bain de cendre, & la liqueur évaporée jusqu'à siccité, elle nous fournit vingt-quatre grains de sel neutre ».

Douzieme Expérience.

« Ce sel, dissous dans un peu d'eau distillée; ne rougit pas le syrop de violettes; preuve qu'il ne contient pas d'acide développé; mais il sembla le verdier un peu ».

Treizieme Expérience.

« Ayant versé de l'huile de tartre par défaillance sur la même dissolution, la liqueur se troubla un peu, & laissa, après quelque temps de repos, un sédiment qui, étant séché, fit une petite effervescence avec l'esprit de vitriol ».

Quatorzieme Expérience.

« La matiere de la pellicule restée sur le filtre, ne put se dissoudre dans l'eau; l'ayant

fait sécher, nous en mîmes dans un verre, nous y versâmes un peu d'esprit de vitriol, avec lequel elle fit effervescence. Il résulte de cette opération,

1^o. Que la pellicule étoit d'une terre boilaire.

2^o. Que le sel étoit de la nature du sel sélénite, & qu'il se décomposa par la rencontre de l'alkali-fixe du tartre, avec lequel l'acide vitriolique de ce sel sélénite s'est combiné pour former un tartre vitriolé. La base du sel sélénite abandonnée à elle-même, se précipite & forme le sédiment remarqué dans le mélange de la dissolution du sel de notre évaporation, avec l'huile de tartre par défaiillance ».

Quinzieme Expérience.

« Pendant que nous étions occupés à notre analyse, il nous tomba dans les mains un des pyrites dont nous parlerons tout-à-l'heure. Cette marcaffite étoit chargée superficiellement d'une belle crystallisation blanche, que nous détachâmes; nous y reconnûmes un sel que nous crûmes pouvoir dissoudre dans l'eau froide; mais nous ne parvîmes à sa dissolution qu'au degré de l'eau bouillante, encore fûmes-nous obligés d'y ajouter de l'eau, pour donner plus d'étendue à ce sel opiniâtre. Nous filtrâmes la liqueur, à laquelle nous présentâmes un sel alkali-fixe qui la troubla, & laissa, par le repos, un sédiment blanchâtre. Cette expérience nous confirme de plus en plus l'existence du sel sélé-

nite dans nos eaux ; car il est de la nature de ce fel de se dissoudre difficilement dans l'eau , à moins qu'elle ne soit bouillante , & de se décomposer facilement à l'approche d'un alkali fixe ».

« Voilà , sans doute , l'existence du fel sélénite & celle d'une matière semblable à la chaux, assez bien établie dans ces eaux ».

« D'autre part, il est prouvé dans les Observations de M. Gosse & dans l'Essai physique de M. Bouquié, que le soufre y réside aussi : tâchons maintenant de démontrer qu'il n'y existe qu'en *Hepar sulphuris* (soufre dissous par un alkali), & non sous sa forme naturelle ».

Seixieme Expérience.

« La marcaffite , dont parle M. Gosse , est un vrai pyrite qui participe du soufre , du cuivre , & d'un fer mal digéré. Il rend du feu, quand on le frappe avec le briquet ; il communique une couleur bleue à l'esprit de nitre, dans lequel on l'a fait dissoudre ; il donne une flamme bleue & une odeur de soufre , lorsqu'on le fait rougir au feu ».

« Ce pyrite rougit immédiatement au feu ; & jetté dans l'eau commune , il lui communique l'odeur & le goût de l'eau de la Fontaine d'Arras ».

« Nous avons observé que si on laisse trop long-temps ce minéral sur les charbons ardens, il perd la vertu de donner cette odeur & ce goût à l'eau dans laquelle on l'a plongé ;

& cela parce que le soufre de cette marcaffite se décompose & se consume avant que sa terre ne soit alkalifée par la calcination ».

« Cette dernière observation nous porta à faire calciner ce pyrite dans un creuset rougi entre les charbons ardents & couvert d'une tuile. Nous laissâmes la matière en calcination l'espace d'une heure ; après quoi, nous primes ce minéral embrasé, que nous jettâmes dans l'eau de puits. L'odeur & le goût de l'eau de la Fontaine d'Arras se manifestèrent aussitôt ; ce qui nous confirma dans le raisonnement que nous avions fait sur la perte de la vertu de cette marcaffite, par une calcination immédiate & trop longue sur les charbons ».

Dix-septieme Expérience.

« Nous ne nous arrêtâmes point à ces épreuves sur ce minéral : nous en primes environ deux onces que nous fîmes réduire en poudre, à laquelle nous ajoutâmes une once de salpêtre & autant de tartre cru : nous fîmes la projection de ce mélange dans un creuset rougi au feu ; il se fit une détonnation aussi considérable que dans l'opération de l'antimoine diaphorétique. Nous couvrîmes ensuite le creuset, & nous laissâmes la matière en calcination pendant une demi-heure : après l'avoir laissé refroidir, nous trouvâmes une certaine quantité d'*Hepar sulphuris*, que nous fîmes bouillir dans l'eau, l'espace d'une demi-heure. Nous filtrâmes la dissolution, sur laquelle nous

verfâmes de l'esprit de vitriol : la liqueur devint laiteuse , & déposa , par résidence , un vrai *Magister de soufre* (c'est un soufre dissous par un alkali , & précipité par un acide). Cette liqueur laiteuse , ou *Lac sulphuris* , a le goût & l'odeur de l'eau de la Fontaine d'Arras , mais beaucoup plus marquée ».

Dix-huitieme Expérience.

« Une piece d'argent , exposée à l'orifice d'une bouteille qui contient cette espece de lait , se jaunit d'abord , & ensuite se noircit. Ce procédé répond à notre deuxieme expérience de l'analyse des eaux ».

Dix-neuvieme Expérience.

« Un alkali-fixe , exposé à l'orifice du vaisseau , se noircit au bout de quelques heures , & prend l'odeur d'œuf couvé , qui est l'odeur propre du lait de soufre. Cet autre procédé répond à notre neuvieme expérience , de la même analyse ».

Vingtieme Expérience.

« Cet alkali , empreint du soufre volatil de ce lait , étant dissous dans l'eau distillée , n'y communique aucune couleur. Une liqueur acide , ajoutée à la dissolution , donne lieu à la précipitation du soufre volatil fixé par l'alkali-fixe. Ce procédé répond à notre dixieme expérience ».

« Toutes

« Toutes ces expériences prouvent que ces pyrites fournissent les matières qui donnent les qualités aux Eaux de Saint-Amand, & que la substance qui y domine est le soufre qui y existe en *Hepar sulphuris* : car il est de toute impossibilité que le soufre se dissolve dans l'eau, sans le secours d'un alkali, ou de la chaux, ou d'une matière de la nature de la chaux. D'ailleurs, l'odeur d'œuf couvé que rendent ces Eaux minérales, est vraiment l'odeur d'*Hepar sulphuris*, que le soufre pur ne donne pas. Cet *Hepar* jaunit & noircit l'argent, comme font ces Eaux-mêmes ».

« Un alkali-fixe, opposé à l'orifice du vaisseau, se noircit & se charge du volatil du lait de soufre, comme le fait un pareil alkali exposé sur l'eau de la Fontaine d'Arras, pourvu qu'elle soit nouvellement tirée. Cet alkali dissous saturé d'acide, dépose un sédiment, comme fait celui chargé du soufre volatil de la Fontaine. La pellicule blanchâtre qu'on observe sur les boues, & qui vient des mêmes sources, a les propriétés du Magister de soufre ».

« Enfin, toutes ces expériences rassemblées & comparées, semblent ne point laisser de doute que nos Eaux ne contiennent un sel sélénite, une terre absorbante, & un soufre combiné avec cette terre, à l'aide des feux souterrains. De nouvelles recherches que nous nous proposons de faire, pourront constater, avec plus d'évidence encore, ce que nous avançons aujourd'hui ».

« Mais l'on nous objectera peut-être que

les pyrites dont nous venons de parler, ne contiennent aucun alkali, ni aucune matiere alkaline, propre à former un *Hepar sulphuris*: que cependant ces pyrites, rougis au feu & jettés dans l'eau commune, lui communiquent l'odeur & le goût de l'eau de la Fontaine d'Arras, que nous disons être l'odeur de l'*Hepar sulphuris* ».

« Nous répondrons à cette objection, que ces pyrites ne contiennent à la vérité aucun alkali, ni aucune terre de la nature de la chaux; mais nous disons que dans la calcination, la terre non métallique de ce minéral s'alkalifé & donne lieu à la combinaison du soufre avec cette matiere alkalifée ».

« D'accord, nous dira-t-on peut-être, mais grace au fourneau de Chymie. Dans les entrailles de la terre, qui pourroit donner lieu à la formation de cet hepar? »

« A ceci nous répondons: La chaleur intestine de la terre est le premier mobile de la production de tous les minéraux. Sans elle, point de pierres, nulle marcaffite, aucuns métaux, &c. Qu'on réfléchisse sur quantité d'opérations naturelles, qui se font dans le sein de la terre à l'aide des feux souterrains: que l'on jette des yeux physiques sur l'opération du cinabre naturel, qui est un soufre combiné avec le mercure dans les entrailles de la terre par l'action des feux souterrains: quel est l'agent qui le sublime? Pourra-t-on nier l'action de ce feu intérieur dans cette opération? D'ailleurs, que dans les entrailles de la terre une matiere

en rencontre une autre, avec laquelle elle puisse se combiner, ces substances ne manqueront jamais d'opérer ensemble, selon l'action plus ou moins grande que la chaleur leur communique «.

« Supposons, si l'on veut, que ces pyrites ne fournissent aucune matière propre à former cet *hepar* avec son soufre, ce soufre enlevé de son corps, & entraîné par l'eau, ne peut-il point, en circulant avec elle dans la terre, trouver dans son passage une terre propre à se combiner avec lui, & à procurer l'effet que nous essayons de prouver? Voilà ce que nous avons à dire, quant à présent, sur la nature des Eaux de Saint-Amand ».

« Par rapport aux Boues, nos recherches ne se sont pas étendues plus loin que celles des Observateurs qui nous ont précédés. La terre absorbante est très-bien marquée dans leurs analyses „

« Quant à la matière bitumineuse, dont parlent M^{rs}. Gossé & Bouquié, elle n'est pas encore bien constaté; car il faut faire une différence entre une matière grasse & un bitume „

« Les vertus de ces Boues minérales ne nous paroissent résider que dans les Eaux qui les abreuvent, lesquelles sont chargées des mêmes principes que celles des Fontaines: elles tirent encore leur force de la chaleur que ces Eaux leur communiquent. Si de nouvelles découvertes nous en apprennent davantage à cet égard, nous en ferons volontiers part au Public par l'impression „

„ J'ai cru à propos de répéter, par une nouvelle expérience, ce que les Auteurs ont dit sur le degré de chaleur qu'ont les Eaux & les Boues. J'ai fait en conséquence arranger un thermometre, composé de mercure, & le plus commode possible pour cet usage : il est selon les principes de M. de Réaumur. Tout le monde sçait, qu'il y a quatre-vingt degrés entre le froid de la glace & la chaleur de l'eau bouillante, & que le tempéré est de dix degrés au-dessus de la glace. C'est sur cette position de mon thermometre, commune à tous les autres, que je vais fixer le degré de chaleur de nos Eaux „

1°. Je plongeois, le 6 du mois de Juin 1767, & à huit heures du matin, ce thermometre dans la premiere fontaine pendant dix minutes : le mercure monta dix degrés au-dessus du tempéré.

2°. Je le posai durant le même espace de temps (après l'avoir laissé refroidir), dans la seconde fontaine ; & le mercure a aussi monté & resté à dix degrés au-dessus du tempéré.

3°. Le même procédé, dans la troisieme fontaine, ou de l'Evêque d'Arras, a fait éprouver le même changement au mercure, qui a monté à dix degrés, comme dans les précédens.

4°. J'ai fait poser le même jour le thermometre dans la boue pendant l'espace de quinze minutes, & cela à sept heures du matin, à midi, & à sept heures du soir ; le mercure n'a monté le matin & le soir qu'à huit degrés, & à midi à dix au-dessus du tempéré.

“ L'on peut conclure que les Eaux & les Boues ont le même degré de chaleur; mais qu'il peut varier dans les premières, selon le mouvement & l'agitation de leurs sources, & que la surface des Boues est soumise aux variations de l'atmosphère, comme je le dirai plus tard „

Voilà une analyse qu'on pourroit appeller scrupuleuse, par les soins que se sont donnés M^{rs}. Desmilleville & Decroix, dont le résultat prouve, que les Eaux minérales de Saint-Amand contiennent par excellence un sel félicite, & du soufre dissous par un alkali. L'on voit dans la dix-septième expérience, qu'on a tiré des pyrites, qui se trouvent en très-grande abondance dans ces cantons, un *hepar sulphuris*, qui, par l'addition de l'esprit de vitriol, donna un *vrai magister de soufre*. C'est donc mal-à-propos, qu'il est dit que *l'analyse la plus scrupuleuse n'en avoit pas découvert la moindre parcelle*. D'ailleurs il ne faut que faire attention à l'odeur & au goût de ces Eaux, sur-tout de celles de la Fontaine d'Arras, pour y reconnoître l'odeur & le goût de l'hepar, ou du lait de soufre, & non la putridité marécageuse ordinaire. L'existence de ce minéral dans ces Eaux est encore prouvée par la propriété qu'elles ont de noircir l'argent.

Je ne conçois pas comment il a pu échapper à M^r. Desmilleville une observation qu'il auroit pu faire sur la houille, ou charbon de terre, dont il y a une si grande quantité dans les environs de Saint-Amand, qu'ils en fournissent la Flandre, le

Hainaut, l'Artois, la Picardie, &c. où les trois quarts des habitans de la plupart de ces provinces ne brûlent point d'autres choses. L'espece d'huile, que cette terre contient, & qui fait son principal mérite, en la rendant combustible, ainsi que les vapeurs sulphureuses qu'elle exhale, ne laissent aucun doute sur la présence de ce minéral: & il me semble qu'il y auroit bien des réflexions à faire sur ce sujet. L'on trouve fréquemment dans les cendres que laisse cette terre, après qu'elle est consumée, une matière semblable à un espece de mache-fer: lorsque cette matière est en fusion, elle ressemble assez à du fer fondu, & elle exhale une odeur très-sulphureuse.

Si l'on m'objecte, que ce soufre se trouve en si petite quantité dans les Eaux de Saint-Amand, que ce n'est presque pas la peine d'en parler; je pourrois répondre que cette quantité ne peut point être déterminée, quelques recherches que l'on puisse faire par les analyses les plus scrupuleuses, en égard à la parfaite dissolution que ce minéral éprouve dans sa combinaison avec l'alkali séléniteux. Si cette réponse n'est pas assez satisfaisante, je rapporterais mot pour mot le raisonnement très-judicieux de Mr. Richard, qui prévient une pareille objection, qu'on auroit pu lui faire au sujet des eaux de Bagniere de Luchon, dont il a fait l'analyse avec Mr. Bayen, apothicaire-major des camps & armées du Roi, en 1766, rapportée dans le deuxieme volume du Recueil des Observations de Médecine des

Hôpitaux militaires, imprimé en 1772.

„ Mais, nous dira-t-on (dit M^r. Richard), comment est-il possible qu'une si petite quantité de substances étrangères, contenues dans les eaux de Luchon, puisse opérer de si grands effets? A peine une livre de ces eaux contient-elle quelques grains de minéral: Cette objection mille fois répétée, n'est cependant que précieuse, il est fort aisé d'y répondre „

„ Il n'est pas de Médecin intelligent, qui ne connoisse l'avantage que l'on tire de l'usage journalier & continué de l'eau dans les maladies chroniques: il n'est pas de Praticien attentif, qui ne soit dans le cas d'avouer les obligations infinies qu'il a à ce remède simple, fourni par la nature: son action augmente encore par la chaleur qui lui est propre, ou communiquée; & quand il est employé à temps, il est, sans contredit, le plus sûr, & celui sur lequel on peut le plus compter. Qu'on ne juge pas de ses effets ultérieurs par la petite quantité de substances étrangères que l'eau contient: *Car, outre qu'il peut y exister des particules si volatiles, si divisées, si difficiles à saisir ou à appercevoir, qu'il seroit injuste de fixer les matières contenues dans les eaux, seulement, à celles que l'analyse y découvre; c'est que l'ouvrage de la nature a toujours un degré de perfection, à laquelle nous ne pourrions jamais atteindre, quand nous y employerions les mêmes matières. Il peut donc résulter de très-grands effets d'un mélange aussi habilement concerté, & dont nous ne connoissons peut-être que la*

superficie, ou dont nous pressentons tout au plus l'ordre, sans en bien pénétrer les motifs, ni l'action résultante.

Cette réflexion très-judicieuse confirme ce que j'ai avancé ci-devant : savoir, que les expériences analytiques, quelque scrupuleuses qu'elles puissent être, sont presque toujours insuffisantes pour déterminer au juste la quantité de substances minérales contenues dans les Eaux, telles qu'elles soient, & qu'il est plus simple & plus naturel de s'en rapporter plus particulièrement aux observations que l'expérience nous fournit sur ce sujet, comme on le fait à l'égard de tant d'autres.

Il est encore dit dans l'article déjà cité, que *cependant l'expérience a souvent prouvé qu'elles (les Eaux minérales de Saint-Amand) guérissent ou pallioient les éruptions dartreuses, les douleurs de rhumatisme, les articulations nouvellement ankylosées, & relâchoient les anciennes cicatrices.*

Je prendrois volontiers la liberté de demander par quel moyen ces Eaux, qui, suivant l'Auteur de l'article en question, ne contiennent aucune substance minérale, guérissent cependant les éruptions dartreuses, &c. Je ne pense pas que ce soit par une vertu putride, qui est la seule qu'on veut bien leur accorder gratuitement : car si cela étoit, il ne seroit pas fort nécessaire d'envoyer à Saint-Amand, ni ailleurs, les personnes attaquées de ces sortes de maladies ; on peut trouver des eaux marécageuses & putrides par-tout ; aussi est-ce la réflexion

touté naturelle que les personnes , à qui on les propose , seroient dans le cas de faire : A quoi bon , pourroient-elles dire , m'exposer à faire un voyage , & au désagrément de prendre des eaux qui n'ont d'autres qualités que celles d'être puantes & putrides , tandis que j'en peux trouver de semblables par-tout ?

Il n'est pas probable que , pour la guérison des éruptions dartreuses & les douleurs de rhumatisme , on se borne à l'application seulement extérieure des eaux ou des boues : les Praticiens , dans l'art de guérir , connoissent trop bien le danger de cette méthode , qui tendroit à répercuter l'humeur dartreuse , &c. ce qui causeroit des maladies beaucoup plus fâcheuses que celles qu'on voudroit guérir par ce moyen. Lorsque ces sortes de malades arrivent à Saint-Amand , ils sont préparés par les remèdes généraux , après lesquels on les met à l'usage des eaux pour boisson , & à leur application extérieure , soit par les bains , soit par les boues , selon qu'on le juge à propos , & que les circonstances l'exigent : ce traitement opere effectivement la guérison , & quelquefois il ne fait que pallier , sur-tout dans les cas d'ankylose , de rhumatisme , de paralysie , où une seule & première saison ne suffit pas toujours. On doit entendre par le mot *pallier* , une diminution de la maladie , ou pour mieux dire , un commencement de guérison , qu'une seconde ou troisième saison doit rendre parfaite : cela dépend des progrès plus ou moins grands que la maladie peut avoir fait ,

ainsi que de beaucoup d'autres circonstances.

Par quel moyen, dis-je, ces Eaux pourroient-elles donc opérer ces différentes guérisons que *l'expérience a souvent prouvé*, si ce n'est par les substances minérales qu'elles contiennent, & qu'on ne peut sans injustice leur refuser? L'expérience est, en effet, au-dessus de tous les raisonnemens, sur-tout lorsqu'elle est appuyée de démonstrations physiques, sur l'existence des causes efficientes. C'est aussi à elle à qui j'en appelle; c'est pourquoi je me propose de la faire parler pour sa propre justification.

Ces causes efficientes sont certainement les substances minérales contenues dans les Eaux de Saint-Amand, lesquelles, par le moyen de leur véhicule, agissent sur les parties affectées; elles agissent également sur les fluides comme sur les solides: & ce qu'il y a d'admirable dans leurs effets, c'est qu'elles relâchent lorsqu'il y a trop de rigidité dans les parties, & qu'elles raffermissent & rendent l'oscillation à celles qui sont trop relâchées ou dans l'inertie; elles modèrent le flux trop excessif des évacuations, & procurent & rétablissent celles qui sont supprimées; en un mot, elles remplissent presque toujours efficacement les indications. Or, ce ne peut être que les substances minérales, sulphureuses, séléniteuses, & autres que l'analyse y a démontrées, qui opèrent ces choses merveilleuses, jointes à d'autres substances, dont la combinaison les rendent aussi efficaces dans une circonstance que dans une autre opposée;

substances qui n'ont pu être soumises aux expériences de l'analyse la plus scrupuleuse, comme le dit fort bien M. Richard : *Car il peut y exister des particules si volatiles , si divisées , si difficiles à saisir ou à appercevoir , qu'il seroit injuste de fixer les matieres contenues dans les Eaux seulement , à celles que l'analyse y découvre.*

J'aurois une infinité d'exemples à citer , qui prouveroient qu'il ne faut pas toujours une grande quantité d'une substance quelconque , pour opérer les effets les plus prompts & les plus merveilleux : je n'en rapporterai qu'un ; le voici :

Tout le monde connoît présentement les propriétés du sublimé-corrosif dissous dans l'esprit de froment , pour le traitement des maladies vénériennes : on ne s'imagineroit jamais que la petite quantité de mercure qui compose ce prétendu spécifique, dût produire les effets les plus prompts & les plus efficaces. Ce remede est composé de douze grains de sublimé-corrosif , qu'on fait dissoudre dans deux livres d'esprit de froment : or , dans ces douze grains de sublimé-corrosif , il n'y a pas plus de six ou sept grains de mercure , à cause de son mélange avec le vitriol calciné à blancheur , & le sel décrépité de chacun , parties égales : ces six ou sept grains de mercure , dissous dans deux livres d'esprit de froment , composent ce remede , dont on fait prendre au plus deux cuillerées le matin , & autant le soir ; ce qui ne fait peut-être pas un quart de grain par jour : l'ex-

périence prouve cependant combien ce mélange combiné est actif. Si l'art peut, comme il le fait, effectuer cette combinaison par le mélange de certaines substances avec d'autres; à plus forte raison la nature, dont les plus habiles Chymistes ne sont tout-au-plus que les imitateurs, parviendra-t-elle à nous en procurer de plus parfaite.

Si les Boues de Saint-Amand sont capables de procurer la guérison des maladies énoncées dans l'article en question, ce ne peut certainement point être par une qualité putride qu'on leur donne mal-à-propos: ces Boues sont continuellement humectées par les Eaux des Fontaines, qui y déposent les substances minérales qu'elles contiennent, & leur communiquent cette chaleur si propre à opérer les effets merveilleux dont on a tant d'exemples, & qu'on ne peut, sans injustice, révoquer en doute.

On trouve encore dans cet article, que leur usage intérieure (des Eaux de Saint-Amand) ne produit pas de grands effets, & qu'il n'y a que l'application des Boues & des Bains qui opère ces différentes guérisons.

Il est au contraire démontré par la pratique & l'expérience la plus constante, que l'usage intérieur de ces Eaux est au moins aussi efficace dans la guérison des maladies internes pour lesquelles on les emploie, que les Bains & les Boues le sont dans les maladies externes; & que cet usage est même très-souvent nécessaire pour perfectionner la guérison de celles-ci, surtout lorsque ces infirmités ont acquis un certain degré

degré d'intensité, & qu'il convient de rendre aux fluides les qualités intégrantes qu'ils ont perdu.

Je ne crois pas que les Eaux minérales de Saint-Amand, non plus que d'autres, puissent être un remède universel propre à guérir toutes fortes de maladies : je suis seulement persuadé qu'il en est peu du genre des chroniques qu'elles n'aient la propriété de guérir, ou au moins de rendre supportables, en diminuant l'effet de la cause, pourvu d'ailleurs que le Sujet soit bien disposé, & que le mal n'ait pas fait des progrès, contre lesquels il n'y a plus de ressource.

La réputation des Auteurs qui ont écrit sur ces Eaux, est trop bien établie, pour qu'on puisse douter un instant de la sincérité de leur exposé : celui de M. Desmilleville, dans le quatrième Chapitre de son Essai historique & analytique sur les Eaux de Saint-Amand, m'a paru le plus propre à convaincre & à rassurer le Public sur la nature & les propriétés de ces Eaux, & lui faire connoître que non-seulement *elles guérissent les éruptions dartreuses, les douleurs de rhumatisme, les articulations nouvellement ankylosées, & relâchent les anciennes cicatrices*, mais qu'elles guérissent encore une infinité de maladies chroniques par leurs effets intérieurs.

M. Desmilleville, dans le premier & le second Chapitre de son Essai historique & analytique, dont je me dispenserai de faire l'extrait ; après avoir parlé de la découverte des Eaux minérales de Saint-Amand & de leurs effets, de la

distinction & construction des Fontaines, & de la nature de leurs Eaux, rapporte, dans son troisieme Chapitre, les expériences analytiques qu'on a vu ci-devant ; après quoi, il passe aux vertus spécifiques de ces Eaux.

« Il s'agit maintenant, dit M. Desmilleville, de parler des vertus reconnues des Eaux de Saint-Amand, constatées chaque année par les faits, depuis la cure de l'Archiduc Léopold, qui sûrement n'avoit été tentée que sur d'autres expériences antérieures. M. Héroguelle, dans son *Traité*, vante ces Eaux comme une panacée universelle, propre à la guérison de tous les maux indistinctement, dont il donne une liste assez longue. M. Brisseau, observateur contemporain d'Héroguelle, parle de leurs vertus avec moins d'enthousiasme, mais avec plus de connoissance & de méthode : il distingue les causes des maladies auxquelles elles conviennent, en faisant l'énumération des effets ou des accidens qu'elles emportent, après la cause une fois ôtée. Dans sa premiere Lettre à M. Fagon en 1697, sur les premiers succès confirmés par l'expérience, il s'explique ainsi :

« Les maladies qui ont fait le plus d'honneur aux Eaux de Saint-Amand, ont été les cachexies, les hydropisies, même les jaunisses, les coliques obstinées, les migraines, les vertiges, les longs rhumatismes, & autres indispositions causées par obstructions, ou par la salure ou l'acrimonie du sang & de la lymphe. Ce qui a le plus surpris, c'est qu'elles ont souvent guérit deux maladies toutes contraires.

Le sexe y a trouvé deux secours opposés pour le défaut & l'excès de ses purgations : elles lâchent le ventre , & en font cesser les flux invétérés. Tous les Buveurs y ont une faim admirable , & j'y ai guéri des faims canines. Les graveleux , qui sont fort communs en ce pays , y courent en foule , & s'en louent fort. Je n'en ai pas vu un seul qui , ayant passé par toutes les autres Eaux , ne dise plus de bien de celles-ci. La raison qu'on en peut donner, c'est qu'étant fort douces , elles coulent & débarraissent les conduits des reins , sans les irriter ; c'est , par la même raison , qu'elles sont utiles aux autres affections des reins & de la vessie. Les estomacs languissans y retrouvent leur appétit : ceux qui en boivent par excès , n'en sont pas plus chargés : ceux à qui elles ouvrent le ventre , sont quasi sûrs de leur guérison ». Enfin cet Auteur , parlant de M. Brisseau , observe très-prudemment que si ces Eaux n'ont pas les hautes vertus de celles d'Aix & de Spa , au moins n'exposent-elles pas les malades aux mêmes révolutions & aux mêmes inconveniens.

« Dans une seconde lettre du 23 Juillet , adressée au même , où ce Médecin entre dans un détail physique & circonstancié des principes de ces Eaux , il marque :

« Je ne peux guere ajouter à ce que je vous ai dit , des maladies auxquelles ces eaux conviennent. C'est sur-tout à celles du bas-ventre , & aux autres qui en dépendent , pourvu que ces maladies ne soient pas les suites d'un

long excès de vin ou d'eau-de-vie ».

« Après avoir détaillé plusieurs maladies particulières, tant des solides que des liquides, & celles du poumon où elles conviennent, cet Auteur commence à laisser entrevoir leurs vertus pour la guérison du virus vénérien. Au moins admet-il qu'elles guérissent le plus souvent les vieilles gonorrhées où la cause est détruite ».

« Une troisième lettre enfin, que M^r. Brisseau écrit à un Médecin de ses amis, du 25 Juillet 1701, entre dans un détail de guérisons très-intéressantes. Il confirme le mérite spécifique des Eaux de Saint-Amand pour les maladies symptomatiques de la tête & celles du poumon, causées par obstructions, ou par l'acrimonie des humeurs. On fait que ces dernières sont communes par leurs causes avec celles de la peau. Il les reconnoît encore salutaires pour l'estomac, & particulièrement bonnes pour les obstructions des viscères du bas-ventre. Il rappelle même par des faits surprenans, l'avantage qu'elles ont journellement au-dessus de toutes les autres eaux minérales, pour la guérison des maladies des reins & de la vessie; le tout par des exemples d'expulsions de gravier, pierres, ou glaires amassés dans ces parties, à la suppuration desquelles il les reconnoît aussi un puissant remède: enfin, dit ce Médecin, il y a plusieurs autres maladies chroniques & considérables, qu'on nomme univertelles ou indéterminées, à cause qu'elles n'ont point de relation particulière avec les viscères,

mais qu'elles sont dépendantes de la salure vicieuse du sang ; telles sont les rhumatismes, le scorbut, la vérole, les dartres & toutes les affections de la peau, provenans de cause interne, où ces Eaux ont donné des preuves particulières de leurs vertus, & même jusqu'au pissement de sang ».

« Il ne s'ensuit pourtant pas qu'elles soient également bonnes à toutes les maladies chroniques : il y en a qu'elles guérissent mieux les unes que les autres, & un très-petit nombre, que je détaillerai plus bas, à qui elles ne conviennent point, & c'est ce qui s'est fait connoître par l'expérience, bien plus que par le raisonnement ».

« Tout ce que je viens de dire (c'est toujours M^r. Desmilleville qui parle,) des vertus & des propriétés des Eaux de Saint-Amand, regarde seulement celles de la Fontaine Bouillon. Les mêmes choses se trouvent confirmées par les observations consignées dans le Traité de M^r. Mignot, en 1700, & encore plus dans celui de Brassard, en 1714. Dans ce temps les Auteurs, excepté ce dernier, ne connoissoient pas les Eaux de la Fontaine de l'Evêque d'Arras, qui sont bien plus actives que les premières, mais qui demandent aussi plus de ménagement & de prudence dans leur usage ; c'est aux malades, qui se rendent sur les lieux dans le dessein de les prendre, à consulter le Médecin qu'une sage expérience aura instruit de leurs effets, pour s'assurer si cette Eau convient à la nature de leur maladie & de leur tempérament. Je

dois rapporter encore ce qu'en dit Brassard. « Le sel de la petite Fontaine de l'Evêque, est embryonnée de couleur verdâtre, un peu âcre; & quand on le met sur une platine de fer rougie, il rend une odeur puante, & devient grisâtre, de même que les sels sulphureux ».

Cette Eau est bonne pour les maladies du bas-ventre, & ne convient pas aux affections de poitrine, ni aux tempéramens délicats: elle est plus forte en odeur & en goût, & plus pesante que celle des autres sources: elle jaunit l'argent en très-peu de temps; elle noircit, comme fait la poudre à canon ».

» Comme M^{rs}. Goffe & Bouquié parlent en général dans leurs observations, de l'effet des Eaux des trois Fontaines, en reconnoissant cependant que celle de l'Evêque est plus purgative, je les rappellerai après celles de M^{rs}. Héroguelle, Mignot & Brassard, & même de Pythois, auteur qui n'a donné que ce Journal des cures dues à l'usage de ces Eaux en 1700 ».

« Héroguelle rapporte en son Traité, deux cures particulieres opérées par l'usage des Eaux de Bouillon. L'une est une suppression des lochies, accompagnée de fièvre lente & tension du bas-ventre, où il faisoit prendre ces Eaux en boisson, & s'en servoit en injection dans la matrice. L'autre est d'une veuve hystérique, graveleuse, épileptique, cachectique & tourde, guérie par les mêmes Eaux, qu'on lui injectoit aussi dans les oreilles. Ce Médecin ajoute trois cures remarquables de paralysie, quatre d'athisme, tant sec qu'humide, autant de colic

ques néphrétiques & graveleuses ; enfin plusieurs de vérole, scorbut, dartres opiniâtres, selon lui lèpres ; d'hydropisie, goutte & dysfenterie ».

« Mignot, en citant les noms dans son ouvrage, annonce la guérison d'une malade atteinte de vertiges, quatre de jaunisses, deux d'abcès au bas-ventre & dans les voies urinaires, six de coliques néphrétiques, graveleuses & glaireuses, douze de gonorrhées, une de vérole bien confirmée, quatre d'hydropisies, trois de rhumatismes violens, avec paralysie ou roidissement de membre. Ce Médecin parle de l'adjonction des bains & des boues qui commençoient à être en usage avec celui des Eaux ; & il fait un grand éloge des dernières pour les maladies de la peau ».

« Pythois nous cite des guérisons de vomissemens habituels, d'athismes tant secs qu'humides, de plusieurs dysfenteries, cours-de-ventre opiniâtres, pissemens de sang, & quatorze graveleux qui ont rendu des fragmens, & des pierres même très-considerables ; quarante guérisons au moins de rhumatismes, où il s'étoit joint, du moins dans quelques-uns, de la paralysie aux membres affectés ; quatre véroles bien caractérisées ; enfin, des suppressions de règles, comme de flux immodérés, &c. »

« M. Brassard, par la longue pratique qu'il a eue de ces Eaux, ne laisse rien à décider dans les Observations qu'il rapporte en son *Traité de 1714*. Parmi les cures qui ont été opérées, il cite comme plus remarquables & bien attestées

tées, entr'autres, une guérison de vertiges; cinq d'athèmes, quatre d'obstructions au foie, à la rate & à d'autres viscères du bas-ventre; deux de vomissemens & jauniffes, deux d'hydropisie, huit d'abcès des reins, de la vessie & du bas-ventre, & une de la matrice; trois de suppressions ou d'excès du flux menstruel & hémorroïdal; trois de coliques opiniâtres, deux de flux de ventre & de dysenterie, deux de constipations extraordinaires, deux de faims canines, vingt-sept de coliques néphrétiques: de plus, la guérison de quantité de graveleux, parmi lesquels il compte plusieurs personnes notables de différens sexes, qui, comme nous le voyons arriver aujourd'hui, ont rendu des pierres & des fragmens considérables de ces corps étrangers. Entr'autres personnes distinguées, il nomme M. le Maréchal Duc de Vendôme, le Maréchal de Montesquiou, & beaucoup d'autres Seigneurs françois & étrangers. Il rapporte aussi la guérison de plusieurs affections hystériques & hypocondriaques, & de fleurs blanches; une de flux immodéré d'urine, dix de rhumatismes & de sciaticques; quatre de véroles, sept de gonorrhées, dont trois avec carnosites, & sept de dartres des plus obstinées. Ce Médecin n'oublie pas, non plus que ses prédécesseurs, la stérilité contre laquelle l'usage de nos Eaux & des Boues a montré leurs vertus. Enfin, il annonce aussi leur efficacité pour la guérison des affections vaporeuses des deux sexes».

« M^{rs} Gossé & Bouquié, dans leur Traité de 1750, confirment les observations par des

faits que ces autres Médecins ont rapportés, & reconnoissent le mérite & la vertu de nos Eaux pour la guérison des maladies citées. Le premier y ajoute d'autres faits relatifs aux suivantes ; comme pour l'expulsion des vers, même du ver solitaire ; pour la guérison & le préservatif des apoplaxies humorales & pituiteuses, des fluxions opiniâtres aux yeux, des vapeurs hystériques & hypocondriaques, & des fleurs blanches. De plus, il assure que ces Eaux sont admirables pour faire déclarer le virus vénérien, & pour la guérison des gonorrhées simples & virulentes, ainsi que pour les érysipelles périodiques, &c. »

« Bouquié, dans son Essai Physique sur ces Eaux, rapporte aussi des guérisons de membres estropiés par l'effet d'un violent rhumatisme ; de coliques hépatiques, avec expulsion de pierres biliaires ; de gonorrhées simples & virulentes, & de spermatocelles. Cet Auteur, avec M^{rs} Mignot & Brassard, vante encore la vertu de ces Eaux pour prévenir les rechûtes des coliques de Poitou, & pour remédier aux accidens fâcheux qui suivent cette cruelle maladie ».

« Voilà sans doute beaucoup de maux auxquels les Sources précieuses de Saint-Amand sont utiles, & plusieurs où elles sont spécifiques, comme à ceux des reins, de la vessie & de la peau, &c. Il sembleroit même que les vertus presque générales qu'on attribue à ces remèdes, devroient en diminuer la confiance ; mais je peux assurer que, depuis 1760 que je

fréquente chaque année les Eaux de Saint-Amand, j'ai vu avec admiration quantité de cures opérées par leur usage, semblables à celles que ces Auteurs ont désignées. J'ajouterai même que deux de mes malades y ont été guéris des suites fâcheuses dépanchemens de lait ».

« La vertu de ces Eaux pour l'extinction ou l'épuration du virus vénérien, paroît avoir occupé beaucoup nos deux derniers Auteurs. Il semble assez inutile jusqu'à présent de tenter à mettre aucun remède en comparaison avec le mercure, pour la guérison de cette affreuse maladie : cependant on ne sauroit ôter à ces Eaux l'honneur de l'avoir quelquefois extirpé ; & ces deux Observateurs ont vu, par leur effet, disparaître entièrement les symptômes véroliques. M. Golle cite même un reste de ce virus manifeste, qui avoit échappé à l'usage du mercure, réveillé & guéri par celui des Eaux ».

« Quoique je ne veuille point les préconiser comme spécifiques à cette maladie, je dois pourtant informer les Gens de l'Art & le Public, qu'on a reconnu à ces Eaux une qualité propre à faire déclarer les soupçons de vérole, à détruire les vieux reliquats de ce mal, enfin à remédier aux accidens qui sont trop souvent la suite de l'usage ou de l'abus du mercure ».

« Je rapporterai encore avec plaisir ce qu'en dit M. Bristeau dans sa troisième Lettre à un Médecin : » Je souhaiterois qu'elles fussent aussi sûres qu'on le dit, pour la vérole ; c'est déjà

un avantage considérable qu'elles n'y soient pas contraires, comme plusieurs autres Eaux minérales, d'où l'on chasse les gens soupçonnés de ce mal : mais je puis assurer qu'elles ont beaucoup plus que cela. Il est de fait que des véroles anciennes y ont été guéries ; ce qui, joint à ce qu'elles excitent quelquefois une petite salivation, a fait dire à des Médecins, qu'elles participent du mercure. (*Et plus bas*) : Mais vous ne devez pas manquer de nous envoyer ceux qui, après l'usage du mercure, demeurent long-temps dans un état douloureux, ou qui ont des accidens équivoques, entre la vérole & le scorbut, & de les ordonner pour tout ce qu'on appelle vieux restes des fautes de la jeunesse ».

« Les qualités de nos Eaux spécifiées par ce Médecin, ne regardent que la Source de la Fontaine *Bouillon* : mais si celles-là sont bonnes seules contre cette maladie fâcheuse, combien leur mérite n'est-il pas plus grand, si on les joint à celles de la Fontaine d'*Arras* ? Car celles-ci, selon toutes les épreuves, sont encore plus chargées de principes, & bien plus efficaces ; & c'est ce qui pourroit avoir donné lieu de changer l'ancien nom de cette Fontaine, en celui de *Fontaine de la vérité*, titre honorable que lui ont acquis les guérisons d'un grand nombre de personnes. Ajoutons à tout ceci, l'utilité reconnue de l'usage des Boues ».

« Comme mon but est de persuader principalement par les faits, j'en rappellerai encore quelques-uns qui ne permettront plus de dou-

ter de la bonté de ces Eaux , contre les suites d'une maladie malheureusement trop commune & si funeste à l'espece humaine. Leur qualité est certainement propre à faire déclarer le virus vénérien dans les malades chez qui il n'offre aucune marque évidente de son existence. Il n'est pas d'année où M. Gosse , Médecin de l'Hôpital militaire aux Eaux , ne m'ait convaincu de ce fait , par l'expérience des Soldats de nos garnisons , que nous y envoyons pour des douleurs articulaires & rhumatismales. Ce Médecin , ainsi que ses prédécesseurs , rapporte des exemples très-frappans de plusieurs guérisons obtenues par l'usage de ces Eaux , ensuite du mercure employé pour la vérole. Les malades qui les prenoient , étoient tourmentés de douleurs beaucoup plus violentes que celles qu'ils avoient ressenties avant le traitement de la maladie. Il cite entr'autres un Tambour du Régiment de Clare , qui avoit essuyé onze frictions , sans donner aucune salivation , ni sans doute d'autres évacuations particulières. Cet homme commença l'usage des Eaux dans un état horrible de souffrance , & dans le plus grand danger : la salivation s'établit aux cinquième & sixième jours , & continua : le douzième , le mercure transpiroit par la peau à l'endroit des glandes axillaires , où ce Médecin dit avoir ramassé quinze à vingt grains de mercure par jour , pendant le cours d'une semaine , & cela en présence de témoins ».

« De mon côté , j'assurerai qu'un de mes malades , ayant failli d'être la victime de quatre
traitemens

traitemens presque consécutifs, dont le premier auroit dû l'avoir guéri, se trouvoit encore aussi tourmenté qu'auparavant, d'insomnies & de douleurs affreuses. Il s'étoit enfin déterminé à avoir recours au même remède, pour la cinquième fois; je l'engageai, au contraire, à se rendre aux Eaux: il les prit avec succès, & vuida, par la salivation & d'autres évacuations abondantes, le mercure qui l'incommodoit tant ».

« J'ai passé peut-être les bornes d'un précis simple que je voulois donner au Public sur les qualités & vertus des Eaux minérales de Saint-Amand; mais j'ai pensé que ceux qui pourroient avoir besoin de leur usage, me fauroient gré de ces détails, puisque tout malade desire plutôt des faits que des raisonnemens ».

Voilà ce que M. Desmilleville dit des Eaux de Saint-Amand, qu'il connoît parfaitement. Et qui pourroit les connoître mieux que lui? Cependant il appuye son raisonnement, non-seulement sur ses observations particulières, mais encore sur celles des Auteurs qui en ont écrit avant lui. Je suis bien persuadé que lorsqu'il a donné son Essai historique & analytique, il étoit bien éloigné de croire que ces Eaux auroient besoin d'une apologie. Il me vient une réflexion bien naturelle: il me semble qu'on auroit dû, avant que de décider comme on l'a fait sur la nature de ces Eaux, consulter les Médecins qui sont en état d'en juger, tels que ceux qui sont employés dans leur administration, & particulièrement M. Desmilleville qui

ci-devant en avoit l'intendance , & qui par conséquent ne doit rien avoir négligé pour en avoir une entiere & parfaite connoissance. Son Essai historique & analytique est si intéressant par les lumieres qu'il répand sur la nature & les effets admirables de ces Eaux minérales , que je regrette de ne pouvoir en donner l'extrait en entier. Mais je crois avoir prouvé que ces Eaux non-seulement ne sont point putrides , mais qu'elles sont , au contraire , vraiment minérales.

Je desirerois aussi de pouvoir rapporter toutes les cures merveilleuses qui se sont opérées par l'usage des Eaux minérales de Saint-Amand , & qui se trouvent dans les Journaux qu'on a soin de conserver chaque année , pour la satisfaction de ceux qui sont chargés de les administrer , & en même temps pour satisfaire la curiosité du Public : mais elles sont en si grand nombre , qu'elles formeroient elles seules un volume trop considérable. Je me bornerai à en rapporter quelques-unes de celles qui m'ont paru les plus intéressantes & les plus analogues au projet que j'ai formé de prouver efficacement , que non-seulement les effets de ces Eaux ne se bornent pas à la guérison des seules maladies énoncées dans l'article qui donne lieu à cette apologie , mais que prises intérieurement elles opèrent des guérisons si extraordinaires , qu'on seroit tenté de leur accorder le titre de remede universel. Ce que j'en ai déjà dit jusqu'ici , suffiroit en quelque sorte pour assurer à ces Eaux une victoire complete ; mais les

Observations suivantes, acheveront de convaincre, que les Eaux minérales de Saint-Amand peuvent au moins jouir du droit de rivalité avec celles de Bourbonne, Barège, Digne, &c. Il est prouvé que si elles sont moins actives que celles de Spa, d'Aix, elles sont aussi moins sujettes aux inconvéniens fâcheux qui peuvent résulter d'un usage mal concerté; & ce n'est point un mal: au contraire, un remède dont on doit faire un long usage, ne doit pas être trop actif.

J'ai déjà rapporté parmi les cures opérées par les Eaux de Saint-Amand, celles qui ont paru les plus intéressantes jusqu'en l'année 1766. Je vais maintenant exposer sous les yeux du Lecteur, celles qui ont fait le plus d'honneur à ces Eaux, depuis cette époque jusqu'en 1771 inclusivement. Voici ce que dit Mr. Desmilleville :

« M. Goffe a bien voulu me communiquer ses observations à l'égard des cures principales opérées à l'hôpital militaire de Saint-Amand, pendant l'année 1766, par l'usage des Bains, des Eaux & Boues minérales: elles sont intéressantes & curieuses. Parmi les plus remarquables, il cite dix-huit Soldats par nom, compagnie & régiment, qui ont été guéris de paralysie, roidissement ou foiblesse de membres, occasionnés par ce qu'on appelle *humeurs rhumatismales*: trois autres qui étoient venus aux Eaux pour de prétendues douleurs de cette nature, au lieu de la vérole qui se déclara chez eux par l'apparition des symptômes les plus

décififs. Ce même virus concentré, avoit rendu un de ces malades presque hémiplégique. La guérison de quatre dartreux qui avoient éprouvés dans les hôpitaux les remèdes les mieux indiqués pour cette maladie, aussi rebelle que désagréable. Il compte encore quatre autres Soldats attaqués d'obstructions & d'embaras aux viscères du bas-ventre ; & un cinquième avec œdèmes aux extrémités inférieures : enfin un autre attaqué d'un ulcère au col de la vessie. Celui-ci avoit reçu beaucoup de soulagement de nos remèdes en 1765 ; il en obtint une guérison entière en 1766. Ce Médecin termine ses observations par la guérison d'une foiblesse & douleur de poitrine ; & par celle d'une difficulté d'uriner : par le soulagement de deux Soldats attaqués de douleurs & foiblesse de membres, après des chûtes ; & par celui de deux Soldats paralytiques, dont un mérite une note particulière. Celui-ci étoit devenu subitement paralysé des extrémités inférieures, & des muscles qui servent à la déglutition & à la langue ; en conséquence, il étoit muet : il passa en 1765, par ordre de la Cour, de l'Hôpital militaire de Bergues, à celui de Lille en Flandre. Nous l'envoyâmes aux Fontaines de Saint-Amand, où il resta pendant une partie de la saison des Eaux ; en ayant fait usage avec celui des Bains & Boues, il recouvra la parole avec un peu de sentiment & de chaleur aux extrémités inférieures du corps : il passa l'hyver suivant dans notre Hôpital militaire de Lille, en conservant la voix, mais sans mouvement des

extrémités, & avec beaucoup de foiblesse dans les muscles des lombes. Pendant la saison des Eaux en 1766, on le renvoya au même remède, dont l'usage lui occasionnoit souvent de grandes révolutions; ce qui l'empêchoit de rester long-temps dans les Boues. Malgré cela cet homme, à son retour à Lille où il est encore (en 1767), se sentit très-fortifié des reins. Ses extrémités déparalysées devinrent roides & tendues. Enfin ce malade, qui se trouvoit presque réduit en l'état de cul-de-jatte, se promene seul aujourd'hui, à l'aide des béquilles ».

« M^r. de Goudeman, chirurgien-major du même Hôpital, m'a pareillement remis l'extrait des guérisons, que les Eaux & les Boues ont produites sous ses yeux sur les malades qui lui étoient confiés. Beaucoup de leurs maladies étoient externes, & par conséquent dans le cas du traitement des Boues. Parmi les cures les plus remarquables qu'il a observées, l'on compte celles de quatorze soldats, qui avoient été attaqués de douleurs, foiblesse, roidissements de membres ensuite de chûtes, de blessures, fractures, & d'opérations. Un autre étoit venu aux Eaux pour des douleurs à la cuisse, après une chûte de cheval: l'usage des Eaux & des Boues fit déclarer chez lui des symptômes de vérole très-manifeste. M^r. de Goudeman ajoute à son Journal, aussi exact qu'intéressant, la guérison de quatre ophtalmies des plus rebelles. M^r. Desmilleville observe que, pendant la saison des Eaux de 1766, l'on y compta plus de deux cens Maîtres, & que rien ne

prouve mieux leur célébrité qu'un pareil concours ».

Ce nombre de guérisons opérées par les Eaux de Saint-Amand, & que je viens de rapporter d'après Mr. Desmilleville, devoit certainement bien suffire pour ne laisser aucun doute sur l'efficacité reconnue de ces Eaux : mais, comme les réparations & améliorations qu'on a faites tant aux Fontaines qu'aux Boues depuis 1764, ont exercé la critique mal-entendue de certains gens, qui ont prétendu qu'elles devoient en diminuer les vertus, je crois qu'il est indispensable de faire observer que ces réparations & améliorations, bien loin de leur avoir été nuisibles, ont au contraire ajouté un degré de plus à leur efficacité, en rendant ces Eaux plus salutaires, plus propres, & plus commodes qu'elles n'étoient auparavant. Pour prouver que leur efficacité est au moins toujours la même, je rapporterai l'extrait de quelques cures des plus intéressantes, opérées par ces Eaux, & qui se trouvent dans les Journaux tenus à Saint-Amand des années depuis 1767 jusques & compris 1771 : ces Journaux forment un volume *in-12*, & ne renferment cependant qu'une partie des observations les plus frappantes, que je me dispenserai aussi de rapporter toutes : Elles sont rédigées par Mr. Desmilleville, qui avertit que plusieurs personnes de celles qui en font le sujet, ont bien voulu permettre d'y être citées par leur nom, & que d'autres ne l'ont pas jugé à propos.

Le certificat suivant , qui a été remis à Mr. Desmilleville par la personne même qui en fait le sujet , & qui est une espece de mémoire détaillé avec l'exposé de la maladie , fera connoître tant l'état violent dans lequel s'est trouvé ce malade , que les secours prompts qu'il a reçus par l'efficacité des Eaux minérales de Saint-Amand.

« Mr. de Baudre , gentilhomme de Basse-Normandie , diocese de Bayeux , garde-du-corps du Roi , compagnie de Mr. le Prince de Tingry , étoit attaqué d'une scyatique depuis la hanche jusqu'au pied , qui l'avoit mis dans un état pitoyable depuis cinq ans , & dont il fut réduit aux béquilles pendant quinze mois , sans pouvoir rester une heure en même position (observez que c'est Mr. de Baudre qui parle). Il est arrivé aux Eaux de Saint-Amand le 12 de Juillet 1767 ; il en est parti le 5 Août radicalement guéri. Il se servoit parfaitement de sa jambe , & la remuoit en tous sens , comme si jamais il n'y eut eu de mal. Pour quoi il a signé ce certificat , & consenti qu'il fût imprimé. *Signé DE BAUDRE* ».

« Mr. De . . . (J'ai déjà prévenu que Mr. Desmilleville n'a point été autorisé à nommer toutes les personnes qui font le sujet de ses observations) , tourmenté depuis plusieurs années d'un rhumatisme vague , qui tantôt attaquoit les extrémités supérieures , même les muscles qui servent à la respiration ; & d'autres fois les extrémités inférieures , au point de n'en pouvoir agir durant des mois entiers : après

avoir fait usage pendant trois semaines des Eaux, Bains & Boues de Saint-Amand, il en partit infiniment soulagé: il mande à M. Desmilleville, en Janvier 1768, que depuis ce temps-là il n'a éprouvé aucune attaque ni douleur. Le foie & l'estomac, qui faisoient difficilement leurs fonctions, se sont rétablis, & qu'il n'en est plus incommodé; qu'il conserve beaucoup d'appétit & l'embonpoint qu'il avoit repris avec sa tranquillité ordinaire ».

On trouve dans ces Journaux, page 10 & suivantes, deux ankyloses au genou, guéries par les bains & boues. Les observations en sont très-intéressantes, par le détail qu'en font les personnes mêmes qui en sont le sujet dans leur certificat; l'une est du pere Placide, récollet du Couvent de Binch, & l'autre du frere Antoine Tabari, religieux Cordelier du Couvent de Rouen. Le premier a fait usage de ce remede par les avis de M. Cambon, chirurgien de feu son Altesse Royale à Mons: Le second, par ordonnance de feu M. Le Cat: Tous les deux ont eu les mêmes succès heureux; si ce n'a été de la premiere saison, ç'a été de la seconde. Comme ces détails sont fort étendus, on me dispensera de les rapporter mot pour mot. Je m'étendrai davantage sur la cure suivante ».

« M. le Comte de l'Estang, officier de Marine, étoit réduit depuis près de huit ans à traîner douloureusement la cuisse & la jambe gauche, sans pouvoir poser le pied à terre, ni souffrir qu'on les touchât, sans y éprouver

aussi les plus vives douleurs. Ces parties tomboient même dans l'atthrophie, & la cuisse sur-tout étoit dans un état d'échimose continue: Voici l'exposé de M^r. le Comte de l'Estang, fait par lui-même ».

« Dans le combat que la frégate du Roi, *la Bellone*, soutint le 21 Février 1759, sous les ordres de M. de Beauharnois, contre deux frégates angloises, je fus blessé de deux coups de canon, par l'un à la partie gauche des reins, & par l'autre, à la cuisse & à la jambe du même côté. Plusieurs Chirurgiens habiles jugerent les os des iles fracassés, le fémur fendu, le fascialata, le périoste & le nerf sciatique déchirés. Les douleurs extrêmement violentes que je souffrois, les déterminèrent (après que les plaies furent cicatrisées, voyant d'ailleurs l'inutilité d'une quantité de remèdes topiques), à me conseiller l'usage des bains & douches de Barège: j'y fus en 1760, 1761 & en 1764: j'obtins pour succès la première fois, la résolution d'une ankylose au genou, & une sorte de liberté dans le mouvement des muscles de cette extrémité. Malgré cet avantage je fus réduit à passer l'hyver dans le lit: ma jambe se roidit, & je ne pus plus me mouvoir sans le secours de deux béquilles. Dans cette situation de douleurs continuelles & très-vives, j'ai parcouru sans soulagement la plus grande partie des eaux minérales du Royaume, & quelques-unes des pays étrangers. Déterminé enfin à me faire couper la cuisse, on me conseilla les Boues de Saint-Amand, pour dernie-

re ressource. J'y suis arrivé le 7 Juillet de cette année (1767). Ces bains firent augmenter d'abord les douleurs jusqu'au point de les rendre souvent insupportables : je ne laissai pas de me plonger chaque jour durant quatre & cinq heures, & quelquefois neuf & dix heures. Enfin, le 8 du mois d'Août, je ne sentis plus aucune douleur, & je commençai à poser le pied à terre, ce que je n'avois pu faire depuis sept ans & demi : il ne me restoit plus qu'une foiblesse extrême, qui s'est dissipée chaque jour : cette partie a repris de la nourriture depuis cette époque, & elle est aujourd'hui aussi forte que l'autre : elle s'allonge même au point de me faire espérer dans peu un rétablissement parfait. Donné à Lille, le 23 Septembre 1767. Signé le Comte de l'Estang de Ry, Lieutenant de Vaisseaux du Roi ».

J'ai déclaré que je ne rapporterois qu'une partie des cures merveilleuses & extraordinaires opérées par les vertus spécifiques des Eaux de Saint-Amand, insérées dans les Journaux consacrés à la curiosité du Public & à la conservation de la vérité, sur l'efficacité de ces Eaux. Je le répète : si je voulois les rapporter toutes, & avec les circonstances particulières qui ont précédé & accompagné les différentes guérisons, un volume ne suffiroit pas pour chaque année.

Le sujet de l'observation suivante, est une paralysie bien caractérisée à la suite d'une attaque furieuse d'apoplexie, dont M. Bachelet, curé de la paroisse de Notre-Dame du Thil-

les-Beauvais, fut attaqué le 29 Juin 1766, laquelle paralyfie attaquoit les lombes & les extrémités inférieures, & a été guéri par les effets merveilleux des Eaux & Boues de Saint-Amand. Voici ce qu'en dit M. Bachelet lui-même :

« Le sieur Bachelet, curé de la paroisse de Notre-Dame du Thil-les-Beauvais, âgé de 59 ans, eut une attaque le 23 Juin 1766, qui le réduisit à l'état de pure automate. Après avoir épuisé tous les secours de l'Art, on se décida à lui appliquer les vésicatoires tant au cou qu'au gras des jambes; ce qui le rappella à la connoissance, dont on profita pour lui administrer les Sacremens. Il avoit été si dangereusement malade, qu'on lui avoit désigné un Successeur, &c. Les suites de cette fâcheuse attaque, furent une paralyfie sur les lombes & les extrémités inférieures, qui le retint au lit pendant un an, au bout duquel temps un de ses amis lui fit part des cures admirables, dont il avoit été témoin dans de semblables circonstances, par les Eaux minérales de Saint-Amand, dans un voyage qu'il y avoit fait. Ce récit déterminâ le Curé à en faire le voyage. Etant arrivé aux Sources le 31 Juillet 1767, il a commencé à prendre deux verres d'eau, le lendemain quatre, en continuant ainsi pendant trois semaines. Après trois bains & trois boues, il a marché avec deux bâtons, au grand étonnement de ceux qui l'avoient vu précédemment. A la sixième boue, il n'en portoit plus qu'un: aujourd'hui, 20 du courant, il pourroit s'en pas-

ser ; mais, plus par prudence que par besoin , il fait usage d'une canne. Un changement si soudain , qui fait l'admiration de tout le monde , donne aux infirmes l'espérance de jouir du même bonheur. Le Curé part le 22 du courant , pour rendre la ville de Beauvais témoin de sa guérison inattendue ; le souffigné auroit craint de manquer à la reconnoissance qu'il doit aux Eaux de Saint-Amand , s'il avoit laissé ignorer au Public le service qu'elles lui ont rendu. *Signé Bachelet ».*

M. Desmilleville rapporte dans son Journal de 1767 , plusieurs guérisons toutes très-intéressantes , de gravéleux & d'obstructions dans les viscères du bas-ventre : j'en rapporterai seulement une ou deux de chaque espece.

M. de * * * étoit , depuis plusieurs années , fatigué de coliques néphrétiques ; les attaques se terminoient d'ordinaire par une fonte graveleuse , dont les urines se trouvoient chargées. Ces accidens se répétoient souvent : mais à la fin , dans les intervalles de ces accès , le malade ressentoit encore des douleurs , tant aux reins qu'à la vessie , souvent même accompagnées de dysurie. On conseilla à M. de * * * les Eaux & Bains de Saint-Amand : il s'y rendit pendant la saison de 17... Il prit ces Eaux pendant quinze jours , sans éprouver d'abord d'autre avantage , qu'une plus grande liberté d'uriner. Pendant ce temps les Eaux , dont il buvoit chaque matin cinq , six & sept verres , le purgerent abondamment , sans préjudicier à l'appétit , ni aux digestions. Peu à peu , les selles cessèrent

serent d'elles-mêmes ; il s'apperçut que les urines charioient avec elles une grande quantité de matieres graveleuses. Dans le courant des dix derniers jours qu'il resta aux Fontaines, il rendit, avec des douleurs aiguës, sept à huit pierres dures & raboteuses, dont la moindre étoit de la grosseur d'une lentille ; & la plus grosse, de celle d'un pois. Le malade avoit tiré le plus grand soulagement des Bains pendant le temps de cette saison. L'année suivante, il revint aux Eaux, quoiqu'il eut passé l'hyver sans plus rien ressentir : il les reprit néanmoins avec la même exactitude ; & sur la fin de l'usage qu'il en fit, il s'apperçut que ses urines dépoisoient encore quelques matieres glaireuses. Cette évacuation continua même quelque temps après son départ des Fontaines, & il jouit, depuis cette époque, de la plus parfaite santé ».

M. Desmilleville assure qu'il n'y a point de personnes incommodées de graviers ou de pierres aux reins, qui n'aient reçu du soulagement, ou trouvé leur guérison complete, par l'usage des Eaux de Saint-Amand, prudemment dispensées (je me sers des mêmes expressions de M. Desmilleville) : il a observé que plusieurs tempéramens semblent amasser sans cesse un fond de matieres propres à se pétrifier ; tels sont ceux de certains goutteux, graveleux, &c. & qu'on voit aussi ces Sujets aller aux Eaux pendant plusieurs années de suite, pour s'y purger de ces substances pierreuses, qui, sans ce secours, formeroient vraisemblablement des calculs.

« M. de *** gentilhomme d'une ville de Flandre , en fit une épreuve bien heureuse dans un voyage qu'il fit aux Eaux de Saint-Amand en 1766 : en les prenant , il rendit avec beaucoup de fatigues plusieurs petites pierres , qui , par leurs figures , sembloient être les débris d'un corps déjà formé en calcul , & dont la vessie n'auroit pu être débarrassée que par l'opération. Ce Monsieur , enchanté d'un moyen si facile de se délivrer de ses souffrances , & de se garantir de l'accident dont il étoit menacé , retourna aux Eaux en 1767 ; & en fut si satisfait , qu'il parut déterminé à y retourner chaque année , pour en profiter & s'assurer , par ce moyen , d'une santé parfaite ».

Tout le monde sçait que les obstructions aux visceres du bas-ventre , sont , la plupart du temps , l'*opprobre* de la Médecine : on ne trouve point dans la Pharmacie , de remede aussi efficace que les Eaux minérales de Saint-Amand , dont les qualités fondantes & appétitives opèrent journellement les guérisons les plus surprenantes. Celle que je vais rapporter , en est une preuve.

« Le 14 Juin 1766 , M. de Rocheneuve , capitaine aux Grenadiers de France , se rendit à Saint-Amand pour des obstructions qu'il avoit , depuis trois ans , aux glandes du mésentere. Après avoir employé , sans aucun succès , tous les remedes indiqués pour cette maladie ; après l'usage des Eaux , Bains & Boues l'espace de deux mois , il est retourné parfaitement guéri ; en foi de quoi , j'ai signé. *Signé* Rocheneuve ».

On a compté pendant la dernière saison de 1767, deux cens vingt-neuf Maîtres qui ont fait usage avec succès des Eaux, Bains & Boues, & dont la plupart ont pris des logemens aux Fontaines, lesquels sont extrêmement commodes.

Extrait du Journal de 1768.

« M. *** officier au service de l'Impératrice-Reine, fut attaqué au mois de Mars dernier (cette observation est rapportée par le malade lui-même) consécutivement de deux éruptions œdemato-érésipellateuses sur toute la surface du corps; il en suintoit une sérosité purulente fétide très-abondante, avec démangeaison insupportable & insomnie. Le dessèchement de cette source, qui paroissoit intarissable pendant un mois & plus, fut suivi d'une croûte fort épaisse, à laquelle succéda une dartre farineuse qui couvroit toute la peau, & qui rendoit le malade méconnoissable à ses propres amis. L'épiderme des mains & des pieds pouvoit se détacher comme un gant: l'extrémité des doigts étoit garnie de croûtes ulcérées & fort sensibles ».

« C'est dans cet état que le malade arriva aux Eaux de Saint-Amand le 14 Juin 1768: dès la première lotion qu'il fit avec l'Eau de la petite Fontaine de l'Evêque d'Arras, qui est en dehors, son visage s'est décrassé d'une façon surprenante, ce que n'avoient pu faire ni les onctions des pommades dessicatives, ni les lotions savonneuses, au point que le ma-

lade étoit lui-même dans l'enthousiasme, malgré le peu de foi qu'il avoit eue jusqu'alors à cette piffine salutaire ».

« Les eaux, les bains, les boues, dans l'espace de quinze jours avoient nettoyé toute la surface du corps, cicatrisé les ulcères de l'extrémité des doigts, & dissipé l'œdématie, en rétablissant le ressort des fibres des extrémités; quoique le mauvais temps qu'il a fait dans cet intervalle, semblât s'opposer à des succès aussi rapides. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les ongles se régénèrent, & font places à de nouvelles, tant aux pieds qu'aux mains. Donné à Saint-Amand, le 26 Juillet 1768 ».

Rien ne prouve mieux l'efficacité de ces Eaux, dans les cas où il est nécessaire de procurer la dépuration des humeurs.

Un Récollet de la province de Flandre Austrichienne, dit M. Desmilleville, nous fournit un exemple de guérison assez remarquable, pour mériter place en ce recueil. Un dépôt critique lui étoit survenu au genou droit après une longue & dangereuse maladie. Cette tumeur ayant été dissipée par des résolutifs, la jambe devint en peu de temps si gorgée, que sa grosseur étoit énorme: la peau paroissoit enflammée & de couleur rouge-brun. Le malade étoit forcé à tenir le lit depuis quelque temps: il n'en fortoit que pour se traîner à l'aide de béquilles. On l'apporta aux Fontaines de Saint-Amand dans la saison de 1768; rien ne me parut plus effrayant que l'état de ce Religieux. Sa jambe étoit menacée de gangrene: le corps

cacochyme & foible n'offroit guere de ressources. Le malade étoit épuisé par les souffrances & par la continuité des remedes depuis trois mois : cependant encouragé par nos conseils, il commença l'usage des eaux & des bains. D'abord les eaux l'évacuerent abondamment ; les bains parurent aussi rendre la partie affectée moins sensible : il continua cet usage pendant plusieurs jours : il entretenoit des évacuations légères par les selles : l'enflure diminua sensiblement, & de maniere qu'au bout de cinq à six jours, il n'y eut presque plus de différence entre la jambe saine & la malade. Ce fut alors qu'il plongea celle-ci pendant plusieurs heures chaque jour dans les boues : elles acheverent de dissiper l'œdème érépilateux de la jambe & du pied. Voici le certificat de ce Religieux.

« Je souffigné frere Isidore Rivart, Récollet de la province de Flandre, certifie qu'en suite d'une maladie il m'est survenu une grosseur au genou, sans apparence d'aucun dépôt fixé, laquelle M. Bucher, chirurgien de Chimai, très-renommé, a dissoute par le moyen de quelques liqueurs. Les humeurs sont descendues dans la jambe avec une telle violence, que j'ai été obligé de tenir le lit pendant l'espace de deux mois avec grande douleur, & de marcher avec des béquilles. Ledit M. Buchet ayant mis en usage tout ce que son art exigeoit pour un pareil accident, savoir : Applications de ventouses, vésicatoires, bains aromatiques, & autres choses, dont je ne

connois pas les effets ; prévoyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout d'un mal si opiniâtre, m'a conseillé d'en faire consulte : elle a été faite par M. Jaclart, médecin expert de la ville de Mons ; M. Griez, médecin de son Altesse Royale Madame la Duchesse de Lorraine, & par Mrs. Chenap & Antoine, tous deux chirurgiens experts de la même ville. On résolut de m'envoyer aux Boues de Saint-Amand, où ayant usé des boues & des bains pendant l'espace de dix-sept jours, j'en suis parti sain & guéri, ne me restant qu'un peu de foiblesse dans les parties qui avoient été affoiblies par les mauvaises humeurs. Quant aux Eaux, lorsque j'en buvois trois ou quatre verrées, je trouvois autant de bénéfice qu'après une bonne médecine : *Quâ de causâ tastificor quâ suprâ.* De l'Hermitage, le 18 Janvier 1769.

On trouve dans le Journal de cette année, (1768) par M. Desmilleville, quantité de rhumatismes, de sciaticques, d'ankyloses, tant imparfaites que formées, qui ont toutes été guéries par l'usage des Eaux, Bains & Boues de Saint-Amand, lesquelles je ne rapporte pas ; elles me meneroient trop loin : on peut d'ailleurs se satisfaire en lisant ces Journaux, où il n'y a pas une seule cure qui ne soit très-intéressante & curieuse. Je rapporte avec plaisir celle d'un abcès fistuleux avec carie à l'os de la cuisse, parce qu'elle prouve encore bien décidément les vertus fondantes & détersives de ces Eaux.

« Ignace Leplus, soldat dans les Gardes Françaises, compagnie de Mithon, se sentit incommodé, en 1764, d'une douleur au bas de la fesse gauche : c'étoit un dépôt ou abcès, qui suppura à son terme, & qui, à l'apparence, sembla guéri pendant trois mois; cependant les douleurs qu'il ressentoit encore lui annonçoient qu'il ne l'étoit pas radicalement. En effet la plaie se r'ouvrit de temps en temps, pour donner issue à la matiere purulente, & ce dépôt donna naissance à plusieurs autres, dont on fit l'ouverture dans l'hôpital où il se rendit. Cette cure dura long-temps; & le Chirurgien désespérant de le guérir, le renvoya comme hors d'état de servir le Roi, en lui faisant donner son congé. Quatre mois s'étant écoulés dans les souffrances, Leplus se rendit à l'hôpital de la Charité, où il fut opéré. On ouvrit cet abcès fistuleux, & plusieurs autres, qui sembloient exiger des ouvertures & contre-ouvertures, pour parvenir à une cure radicale, mais ce ne fut qu'en exposant le malade à diverses hémorragies, qui le mirent plusieurs fois à deux doigts de la mort. Cet état fut suivi d'une impossibilité de se traîner sans l'aide des béquilles, & démaciation de la cuisse & de la jambe, avec un sentiment de douleurs & de froid. Les moyens nécessaires ne réussissant pas, on conseilla au malade de se transporter aux Eaux de Saint-Amand : il se rendit à Lille chez ses parens (1767), pour y attendre la saison favorable. On sonda la fistule, qui étoit considérable, & on apperçut que l'os étoit

carié , ce qui fut plus particulièrement démontré par des esquilles qui en sortirent depuis. On employa les secours usités en pareil cas jusqu'au temps des Eaux. Le malade y resta un mois , & se baigna régulièrement. Il ne but pas les eaux , dans la crainte que leur activité ne renouvellât les anciennes hémorragies. Enfin il revint à Lille , sentant plus de chaleur dans la jambe. Huit mois après il se vit en état de faire le voyage de Paris à pied sans l'aide des béquilles , & d'en revenir de même. La cuisse & la jambe se sont raffermies , & les plaies fistuleuses ont disparu sans apparence de retours ».

« Non-seulement , dit M. Desmilleville , la vertu souveraine des Eaux de Saint-Amand , comme on l'a déjà dit , est de briser , de fondre & de charier les pierres & les graviers formés dans les reins & la vessie ; mais elles ont encore une autre propriété non moins essentielle , qui est celle de détruire jusqu'au germe des corps étrangers , & d'effacer les moindres traces des accidens qu'ils ont laissés à ces viscères : j'entends les suppurations & ces amas glaireux qui subsistent souvent , même après les opérations les plus heureuses de la taille. Pour prouver cette assertion , on me permettra de rappeler quelques observations des années précédentes , d'autant mieux que les personnes qui en sont les sujets , jouissent aujourd'hui de la meilleure santé ».

M. . . . négociant de Lille , fut envoyé aux Eaux de Saint-Amand , par les conseils de M.

Planque , chirurgien-major de l'Hôpital militaire de cette ville , pour des pierres & graviers aux reins & dans la vessie , sans presque aucun espoir qu'il guériroit , tant le mal étoit invétééré. Le dix-huitieme jour qu'il fit usage des Eaux , il rendit par les urines quatre-vingt-deux fragmens de pierres , avec un soulagement notable. Il y retourna une seconde fois ; il rendit encore une quantité de graviers , qui , avec les pierres qu'il avoit déjà jettées , pesoient huit gros & vingt-neuf grains ; & il se trouva guéri ».

« M. . . . autre négociant & échevin de cette même ville (Lille) , étoit tourmenté par des douleurs aiguës aux reins , souvent accompagnées de vomissemens. Il prit les Eaux & les Bains de Saint-Amand avec tant de succès , qu'ils le débarrasserent entierement de ses pierres & graviers , n'en ayant plus ressenti depuis aucunes atteintes ».

M. . . . chanoine régulier d'une Maison de France , étoit cruellement tourmenté de pierres aux reins & dans la vessie. Lassé d'avoir tenté en vain quantité de remedes , il vint chercher du secours à Saint-Amand : il souffrit un peu ; mais ces Eaux lui sauverent l'opération & peut-être la vie : il rendit aux Fontaines même des fragmens considérables de pierres , & ensuite plusieurs gobelets d'une matiere argilleuse & graveleuse. Depuis lors, il se porte au mieux ».

« Plus de douze personnes qui ont fait usage des Eaux & des Bains pendant la saison de 1768 pour des coliques néphrétiques , ont été gué-

ries, ou au moins très-soulagées, par l'expulsion des graviers & des matières glaireuses qui les tourmentoient. Parmi ce nombre de malades, je ne dois pas omettre, dit M. Desmilleville, un fait qui s'est passé sous mes yeux ».

« M. de . . . chef de Police d'une ville de Flandre, avoit essuyé plusieurs accès de colique néphrétique, & n'avoit jamais rendu de graviers par les urines. Au printemps de cette année, il se sentit souvent attaqué de dysurie; & dans les douleurs, il rendoit des urines fanguinolentes. Ses Médecins l'envoyèrent à Saint-Amand. Les Eaux & les Bains lui firent d'abord lâcher l'eau avec plus d'aisance; mais les douleurs qu'il éprouvoit, jointes au sang qu'il rendoit, faisoit soupçonner l'existence d'un corps étranger dans la vessie. Je lui conseillai de vérifier la chose; & M. Chastenet, habile Lithotomiste à Lille, vint le sonder: il ne trouva pas de pierre dans la vessie; mais il sentit que l'algale rencontroit & gratoit un corps étranger qui se trouvoit, à peu près, à l'orifice de cet organe. Le malade continua l'usage des mêmes remèdes pendant quelques jours: il fut très-surpris un matin de rendre, sans beaucoup d'efforts, une pierre du volume d'une fève de café: le calcul paroissoit avoir été niché & adhérent au col de la vessie. Dès ce moment, le sang ne coula plus, & les douleurs cessèrent absolument ».

« Louis - Grand - Charles Dérroubaix, de Comines en Flandre, âgé de vingt ans, étoit au mois de Mai dernier 1768 à l'hôpital de

Comines, depuis dix mois : il y étoit entré presque agonifant ; mais les grands foins qu'en eurent les Religieufes, le rétablirent un peu. Une maladie de la veflie le tourmentoit nuit & jour : les douleurs étoient quelquefois fi exceffives, que le malade tomboit dans des convulfions redoutables : on l'avoit fondé, & la pierre avoit été reconnue : fa vie n'avoit été qu'un enchaînement de fouffrances : il datoit l'époque de leur commencement, à peu de chofe près, du moment de fa naiffance : il y avoit eu néanmoins des intervalles de mieux ; mais enfin la nature avoit pliée fous le poids de tant de maux, & le tempérament s'étoit épuifé. Dans cette extrémité, l'opération paroiffoit l'unique remede ; mais la mauvaife constitution du malade, en rendoit le fuccès fort douteux : cependant il falloit y avoir recours, puifqu'il n'y avoit point d'autre moyen à tenter. Une circonftance favorable procura ce fecours à Dérroubaix. M. Chafternet, chirurgien-aide-major des Hôpitaux militaires de Lille, fut demandé avec moi, dit M. Defmilleville, à Comines. M. l'Abbé d'Aulnois, & plufieurs Chanoines, confreres du malade pour lequel nous étions appellés, profiterent de cette occafion pour nous engager à voir ce malheureux : Nous le trouvâmes fouffrant, pâle & affecté d'une bouffiffure univerfelle : la sonde eut peine à parcourir une très-petite étendue de la cavité de la veflie, tant cette poche contenoit de calculs. M. Chafternet, à la priere de ces Messieurs & à la mienne, voulut bien fe char-

ger de l'opérer ; ce qu'il exécuta le 3 de Juin suivant. Il tira , par le N^o. 11 du Lythotome du frere Côme , cinquante-deux pierres ou fragmens ; & le malade , qui n'eut pas un seul accès de fièvre , fut parfaitement guéri le quatorzieme jour après. Déroutaix étoit non-seulement délivré de la pierre & des douleurs atroces qu'elle lui causoit , l'opération l'avoit aussi guéri d'une incontenance d'urine ; incommodité aussi à charge , que l'autre étoit insupportable. Tant d'avantages le remplissoient du plus flatteur espoir : mais il avoit une inquiétude trop bien fondée , pour qu'il pût se livrer à toute la joie que lui inspiroit sa situation actuelle. Il lui restoit une douleur sourde aux reins , & il rendoit des urines blanches qui , chaque jour , dépoisoient un sédiment purulent & graveleux : en vain employa-t-on ce que l'Art prescrit en pareil cas , pour réparer le désordre des voies urinaires ; rien ne fut capable de changer la nature vicieuse de cet excrément , ni mettre fin aux graviers dont il étoit continuellement chargé. Une telle disposition nous fit craindre la reproduction de quelques nouveaux calculs , & elle nous suggéra un sûr moyen de l'éviter : ce fut d'envoyer le malade aux Eaux de Saint-Amand. Je me chargeai volontiers de ce soin. J'avois suivi cette cure avec trop d'attention , & je voyois avec trop de plaisir les principales difficultés vaincues , pour ne pas souhaiter une guérison parfaite. Nos Eaux , sur lesquelles je comptois , me la faisoient espérer ; mais l'extrême misere du
malade

malade ne lui permettoit pas de s'y rendre & d'y subsister. Il fallut encore vaincre cet obstacle, & je me hâtai d'en chercher les moyens: je les trouvai bientôt: je recommandai Dérubaix à une personne de considération qui devoit se rendre à Saint-Amand au commencement d'Août, pour y travailler au rétablissement de sa fanté: je devois l'y suivre quelques jours après, pour lui donner mes soins. Je n'eus garde d'oublier les intérêts de mon protégé ».

« Dérubaix éprouva bientôt les bons effets des Eaux: ils furent tels que je ne tardai pas à m'appercevoir qu'il seroit radicalement guéri en peu de temps. En effet les huit premiers jours les urines charierent une grande quantité de pus & de matieres sablonneuses: malgré cela ses urines ne perdirent pas de leur blancheur. Les reins se trouverent soulagés, & la vessie ne parut pas fatiguée de cette abondante évacuation. Les jours suivans il y eut moins de sable & de pus. Bientôt il n'y en eut plus du tout, & au bout de trois semaines le malade fut aussi parfaitement guéri que si jamais il n'avoit eu ni pierre, ni sable, ni gravier. Pendant ce temps l'appétit étoit extrême, & l'estomac digéroit au mieux; ce qui étoit annoncé par un embonpoint qu'on voyoit augmenter sensiblement: cet état s'est très-bien soutenu depuis, en sorte que je le plaçai à la fin d'Octobre à l'Abbaye de Loos, où il s'est acquitté des fonctions pénibles de domestique avec autant de facilité que s'il n'avoit jamais été malade: il y est encore, on peut le voir & s'assurer de la

vérité d'une cure qui fait autant d'honneur aux Eaux qu'à l'opération heureuse qui a délivré Déroutbaix de la pierre ».

« Le Fils du sieur Pionnier, maître en chirurgie à Lille, âgé de neuf ans, fut taillé de la pierre en 1766 par M. Chastenet : l'opération avoit été si heureuse, qu'en treize jours ce garçon avoit été guéri : mais la pierre hérissée d'aspérités très-aiguës, avoit produit plusieurs hémorragies de la vessie, & elle avoit laissé aux parois de cet organe des points de suppuration qui donnoient aux urines une purulence & une couleur si trouble, que le Pere en étoit alarmé ».

Le petit Pionnier étoit délivré, & la plaie parfaitement cicatrisée, mais l'opération n'avoit pu remédier au désordre qu'un calcul aussi raboteux avoit causé dans l'intérieur de la vessie. L'Opérateur consulté proposa les Eaux minérales de Saint-Amand. J'y vis amener le malade en 1767, & en moins de quinze jours les urines devinrent claires, & ne présentèrent plus la moindre purulence. Ce garçon continua cependant encore quelque temps d'user des eaux, pour mieux assurer sa guérison ; après quoi il revint à Lille, où il jouit depuis lors d'une santé parfaite ».

Si je me suis plus étendu sur l'article des maladies du bas-ventre, des reins & de la vessie, ainsi que sur celles de la peau, c'est parce qu'il est essentiellement nécessaire de faire, dans ces maladies, usage des eaux en boisson, afin de procurer la dépuratation des

humeurs, l'expulsion des matieres graveleuses, glaireuses, & purulentes; & aussi parce que les effets surprenans qu'elles ont produits sur les sujets qui en ont fait usage avec tant de succès, prouvent *à priori* leurs qualités incisives, dépuratives, atténuantes, apéritives, fondantes, détersives, &c. Ces observations prouvent également que c'est mal-à-propos qu'on a avancé que leur usage intérieur ne produit pas de grands effets, & qu'il n'y a que l'application des boues & des bains qui opère ces différentes guérisons.

M^{rs}. Morand & Petit, docteurs en Médecine de Paris, envoyèrent aux Eaux de Saint-Amand mademoiselle Raby, américaine (depuis madame la Marquise de Choiseul,) âgée alors (1768) de quinze ans: la nature lui avoit prodigué ses bienfaits, & son éducation répondoit à une figure distinguée. Il auroit été fâcheux que tant de graces eussent été la victime d'un accident malheureux: une fatale lancette, quoique dans la main d'un Chirurgien habile, avoit piqué la guaine & le tendon du biceps. Delà survinrent tous les accidens fâcheux qui sont la suite de la blessure des tendons. On y apporta tous les secours possibles, mais la jeune personne guérie des douleurs aiguës & du gonflement du bras, ne pouvoit cependant pas se servir de ce membre. L'avant-bras retiré & roidi étoit sans mouvement. Le tendon dur & très-saillant, sembloit former un lien insurmontable qui ne permettoit plus l'extension: au surplus la partie

étoit encore douloureuse, lorsqu'on la tou-
choit. On avoit épuisé toutes les ressour-
ces ordinaires pour la guérison de cette maladie ;
elles n'avoient point réüssi : il étoit réservé aux
Boues minérales de Saint-Amand d'opérer une
cure aussi surprenante. Leur vertu, principa-
lement pour les maladies des nerfs & des
tendons, est si connue de M^{rs}. Petit & Mo-
rand, qu'ils ne manquent pas d'y avoir recours
dans toutes les occasions où on leur confie des
maladies de ce genre. M^{lle}. Raby n'avoit
plongé son bras que cinq à six fois dans la boue
(pendant plusieurs heures chaque fois, ayant
fait précéder une douche de vingt-cinq minu-
tes), qu'elle en recouvra l'usage parfait à l'é-
tonnement & à l'admiration de la malade, de
madame sa Mere présente, & du Public. Le
bras malade se rétablit dans son état naturel,
au point de ne pouvoir reconnoître lequel des
deux avoit été affligé. M^{lle}. Raby continua
quelque temps l'usage des boues & des dou-
ches ».

Les Eaux de Saint-Amand servent à la dé-
puration des humeurs ; il n'est plus possible
d'en douter, après avoir bien réfléchi sur leurs
effets dans les maladies dont je viens de rap-
porter les observations. En voici encore une
qui vient fort à propos à l'appui des précédentes.

Madame De * * *, âgée de vingt-huit ans,
d'un tempérament admirable, née de parens
sains, avoit eu un enfant également bien cons-
titué, deux ans avant que j'eusse eu occasion

de la connoître (c'est M. Desmilleville qui parle). Elle éprouva, au péril de sa vie, les tristes effets d'un préjugé dangereux, pour avoir suivi les conseils aveugles de quelques fausses amies, jalouses peut-être de trouver dans cette Dame le caractère & le courage d'une vraie mere: on parvint donc à la déterminer à ne pas nourrir. Quatre mois & plus s'étoient passés depuis sa couche, avant qu'on ne crût avoir tari la source du lait; mais l'on y fut trompé. Rien ne le prouva mieux qu'une fièvre ardente qui survint, & que les Médecins traitèrent comme bilieuse & putride. Cette Dame fut durant quarante jours dans le plus grand danger. Pendant ce temps le lait reparut, & les Médecins surent profiter de cet avantage; mais la nature opprimée n'eut pas la force de soutenir son ouvrage: le lait se supprima de nouveau. La convalescence devint une autre maladie. La nature, quoiqu'épuisée, continuoit ses efforts: elle excita en différens endroits des dépôts qui ne fournirent jamais un pus louable & critique. La malade fut tourmentée pendant plus de six mois d'une fièvre lente: à la fin la poitrine fut affectée d'une toux importune. Tout faisoit craindre pour les jours de cette Dame, nonobstant l'habileté du conseil en qui elle avoit mis sa confiance. On lui fit prendre des bains qui eurent tout le succès possible. Bientôt la peau se couvrit d'une éruption critique: la poitrine devint à l'aise; la fièvre cessa; la malade reprit des forces & même de l'embonpoint. La dé-

mangeaison seule étoit restée : elle l'incommo-
doit beaucoup en interrompant son repos : elle
prit à la fin un caractère dartreux. On mit en-
core tout en usage pour détruire cette humeur ;
mais loin d'en venir à bout , elle se porta à la
poitrine , au ventre & sur-tout aux parties na-
turelles : cette dartre devint humide & crou-
teuse. C'est à cette époque que je fus consulté
sur la vertu des Eaux minérales de Saint-
Amand. Quoique Madame D * * * habitât
une province fort éloignée de la Flandre , elle
se rendit à Saint-Amand. Il faut l'avouer , son
état faisoit horreur. Ses souffrances étoient
presqu'insupportables , & le progrès du mal
étoit parvenu au point de faire craindre une
disposition cancéreuse aux parties naturelles.
La malade fit usage des eaux & des bains pen-
dant quinze jours. Elle usoit très-fréquemment
des lotions & d'injections d'Eau de la petite Fon-
taine d'Arras. Ces premiers moyens réussirent
au mieux. Bientôt elle éprouva un soulagement
marqué : pendant ce traitement je reconnus
une assez grande liberté du ventre accompa-
gnée d'une abondance d'urines , qui étoient sou-
vent troubles , moussieuses & très-fétides. L'ap-
pétit , les digestions & le repos marquoient
d'ailleurs le mieux où se trouvoit la malade ,
qui pour lors se détermina avec beaucoup de
confiance à se plonger dans les boues. Elles
firent tout l'effet désiré. Les parties affectées
se détergerent de façon , qu'après vingt-quatre
bains de boues , elle assura sa guérison : elle
n'en prit en tout que trente , en continuant

durant ce temps l'usage des eaux : enfin elle partit dans la plus grande satisfaction : Rien n'égale la vivacité des sentimens de reconnoissance qu'elle disoit avoir au Dieu des Eaux de Saint-Amand. Quinze mois après son départ, je reçus de cette Dame une lettre au sujet de sa bonne santé : elle m'annonçoit en même temps la nouvelle de sa grossesse : elle ajoutoit qu'elle avoit cru pouvoir en toute sûreté supprimer un cauterre que je lui avois conseillé de se faire établir à son arrivée chez elle ».

Tous les Praticiens dans l'art de guérir savent combien les dépôts érépelleux sont difficiles à se terminer heureusement ; je vais en citer un exemple rapporté par M. Desmilleville dans l'observation suivante, qui prouvera en même temps l'efficacité des Eaux minérales de Saint-Amand, toutes les fois qu'il est question de corriger l'acrimonie des humeurs.

« Le nommé R * * * se traîna chez moi au printemps de l'année 1770 ; il venoit me consulter sur l'espérance qu'on lui avoit donnée de sa guérison, s'il pouvoit faire usage des Eaux & Boues de Saint-Amand. Ce Sujet, âgé d'environ cinquante ans, étoit un corps cacochyme tout rongé par les douleurs que lui causoit une jambe malade depuis fort long-temps : ses souffrances paroissoient le menacer d'une fin prochaine. La jambe étoit dure, tendue, d'une couleur rouge-brun, couverte d'ulceres & de flictaines. Il en suintoit une matiere âcre, qui sillonnoit les endroits qu'elle parcouroit.

Le pied étoit gorgé, & plus gros au double qu'il ne devoit l'être. Les douleurs aiguës que le malade souffroit, étoient profondes, &, selon son expression, elles lui rongeoient les os. Depuis dix-huit mois, ou environ, il avoit été attaqué d'un éréfipelle à la jambe avec fièvre, qui le réduisit en l'état que je viens d'observer. Il avoit tout tenté sans succès: il ne pouvoit plus supporter sur la jambe que de légères fomentations d'eau de Sureau & d'eau Végéto-minéral. Il se rendit à Saint-Amand dans le mois de Juin 1770: il y resta au moins deux mois. Il fit constamment usage des Eaux & sur-tout des Boues, où il plongeoit sa jambe plusieurs fois par jour durant des heures entières. Les eaux le purgerent beaucoup; elles le délivrèrent de la bouffissure & d'une espèce de jaunisse dont il étoit affecté. Enfin la jambe se dégorgea peu à peu: les mouvemens se rétablirent dans l'articulation du pied: les ulcères se cicatriferent d'eux-mêmes, & à la fin de la saison des Eaux la jambe avoit repris sa grosseur & sa couleur naturelle. Cet homme paroissoit avoir abusé de sa santé de même que de sa fortune. Une ancienne gonorrhée étoit restée mal guérie: elle recoula très-abondamment pendant trois semaines de l'usage qu'il fit des Eaux; & il en guérit aussi radicalement par ce seul moyen ».

Combien ne voit-on pas de paralytiques traîner une vie misérable, après avoir épuisé inutilement tous les secours de la Médecine! mais lorsque dans ces fortes de malades la tête

& les sens conservent leur intégrité, il est rare que les Eaux de Saint-Amand ne les guérissent radicalement, en observant les conditions prescrites & sur-tout la persévérance. Voici une observation rapportée par M. Desmilleville, dont le détail a été fait & donné par M. de Henne, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

« M. . . . négociant distingué de âgé de cinquante-neuf ans, naturellement gras, sujet aux érépelles, fut attaqué sur la fin de Mai 1769, d'une apoplexie qui, sur le champ, paralyssa le côté droit. Quelque violente que fut l'attaque, les secours prompts & multipliés qui furent administrés selon l'Art, conserverent à sa famille une tête si chere. On n'oublia rien pour faire reprendre aux parties paralysées le mouvement dont elles étoient privées : les nervins, les appétitifs, les sudorifiques, les bains d'eau de cire, l'esprit volatil de sel ammoniac, l'eau des Dominicains de Rouen, l'eau de Luce ; tout fut employé pour son rétablissement ».

« Le malade marchoit en traînant le pied ; il remuoit la main, mais il ne lui étoit pas possible de s'en servir pour aucun usage. Étant à portée des Eaux minérales de Saint-Amand, je lui conseillai d'en faire usage ».

« Il s'y transporta en Juillet, & y resta six semaines ; il y prit les Boues, les Bains & les Eaux, qui opérèrent un bien si marqué, qu'il s'est trouvé en état de marcher seul, & d'écrire son nom. Ce succès si désiré lui fit espérer que,

retournant à Saint-Amand pendant la saison favorable, il répareroit parfaitement sa santé; en conséquence, il retourna aux Boues, aux Bains & aux Eaux de Saint-Amand, en Juin & Juillet des années 1770 & 1771. Sa santé est devenue parfaite, puisque ses membres, ci-devant paralyfés, ne le font plus, & les accès d'érésipelle ne paroissent plus. C'est un témoignage dû à la vérité: en foi de quoi, j'ai donné ce certificat. A Lille, ce 22 Mars 1772. *Signé* De Henne, médecin-docteur de la Faculté de Montpellier ».

C'est bien à regret que j'abandonne les Journaux de M. Desmilleville; les cures surprenantes qu'il y rapporte, sont si intéressantes, que j'ai été vingt fois tenté de n'en omettre aucune. Mais joint à ce qu'il y en a plusieurs dont le détail & les circonstances mériteroient d'être rapportés tout au long, je crois que le petit nombre que j'ai tiré de son Ouvrage peut bien suffire pour convaincre & désabuser tous ceux sur qui l'énoncé de l'article contre les Eaux minérales de Saint-Amand, auroit pu faire quelques impressions défavantageuses & capables de diminuer leur confiance. Je vais présentement rapporter quelques observations qui me sont particulières.

Le régiment de Vermandois, infanterie, étant en garnison à Rocroy, on apporta deux Soldats à l'hôpital; c'étoit dans le mois de Novembre, & ces Soldats arrivoient de Plombières, où l'on avoit encore la liberté de les envoyer. Ces deux Soldats, qui avoient été

enlevés par l'effet d'une mine, étoient restés paralytiques de la ceinture en bas. Dans le compte qu'on avoit rendu de leur état au Ministre, on avoit vraisemblablement omis d'y faire mention des circonstances, & du sujet de leurs infirmités; de sorte que le Régiment reçut ordre de les congédier. Ces pauvres malheureux étoient dignes de compassion; aussi les Chefs du Corps en furent-ils émus. Je pris sur moi d'oser représenter au Ministre, dans le compte que j'étois obligé de rendre tous les mois, l'espérance que j'avois de l'usage des Eaux minérales de Saint-Amand: mes représentations furent cause qu'il y eut ordre au Régiment de garder ces Soldats à l'hôpital jusqu'à la saison favorable des Eaux, & de les comprendre dans le nombre de ceux qui seroient dans le cas d'y être envoyés. Ils partirent les premiers jours de Mai pour se rendre à Saint-Amand, d'où ils ne revinrent que dans le courant du mois d'Octobre suivant: ils marchaient à la vérité avec peine; mais dans le courant des mois de Novembre & Décembre, leur guérison se perfectionna au point qu'ils furent en état de reprendre leurs services. J'aurois été d'avis, malgré cela, de les renvoyer aux mêmes Sources le printemps suivant; mais on ne le jugea pas à propos, tant par la crainte que le Régiment ne changeât de garnison, que parce que ces Soldats ne paroissent plus en avoir un besoin bien pressant.

J'ai envoyé aux Eaux de Saint-Amand plusieurs Soldats du régiment de Diesbac, les uns

pour des rhumatismes, d'autres pour des douleurs arthritiques, ou pour d'anciennes blessures; tous sont revenus, après une première saison, bien guéris de leurs infirmités : mais entr'autres un Sergent qui fut attaqué de douleurs de poitrine, dont les accès étoient si violens, qu'il étoit souvent en danger de suffoquer. A son retour, il vint me faire part de sa situation, & me fit l'histoire de sa guérison. Cet homme avoit eu anciennement une gonorrhée qu'il croyoit si bien guérie, qu'il ne m'en avoit point fait l'aveu lorsqu'il me consulta. Au bout de huit jours de l'usage des Eaux minérales de Saint-Amand, l'écoulement recommença au point d'alarmer le malade, quoiqu'il fût certain de ne s'être point exposé à gagner cette maladie depuis qu'il croyoit en être guéri : mais quinze jours après, cet écoulement s'arrêta de lui-même, sans avoir pris d'autres remèdes que les Eaux ; ainsi qu'une certaine difficulté d'uriner qu'il avoit toujours eue depuis la prétendue guérison de sa gonorrhée : de sorte qu'il fit, comme on dit, d'une pierre deux coups ; il guérit d'une maladie très-sérieuse, & en même temps d'une autre qui l'étoit d'autant plus, que la sécurité où il étoit à ce sujet, la rendoit plus redoutable.

J'y ai encore envoyé, en différens temps, plusieurs Soldats de différens régimens, dont les uns étoient attaqués d'obstructions aux viscères du bas-ventre, à la suite de fièvres quartes. D'autres portoient depuis long-temps des ankyloses, rétractions des tendons des pieds ou
des

des mains ; des cicatrices dures & douloureuses à la suite de coups de feu , &c. des engorgemens de la jambe & du genou : j'ai toujours eu la satisfaction de les voir revenir bien guéris , & tous se louoient infiniment des soins & des attentions qu'ils avoient reçus & éprouvés de la part de ceux qui sont préposés pour la conduite & l'administration de ces Eaux.

Suivant l'extrait des Journaux rapportés par M. Desmilleville , il se trouve que depuis 1767 jusqu'en 1771 , il y a eu plus de deux cens cinquante Soldats guéris à l'Hôpital militaire de Saint-Amand , par le moyen des Eaux , sans compter ceux qui n'avoient que quelques incommodités ordinaires , telles que des douleurs rhumatismales , &c. car il ne rapporte absolument que les cures les plus frappantes & les plus extraordinaires ; telles sont les guérisons des rhumatismes goutteux & universels , des sciatiques invétérées , des véroles confirmées , des dartres , des obstructions à la suite des fièvres quartes , à quoi sont exposés les Soldats & les gens de la campagne ; des spasmes , des surdités , des galles répercutées & régénérées ; des paralysies , des débilités de membres , des engorgemens des jambes , des œdèmes , des ankyloses formées & non formées ; des leucoplegmaties , suites de fièvres quartes ; des hydropisies , des atrophies , des dysuries avec glaires & graviers ; des constipations extraordinaires , des douleurs de reins , des rétractions des nerfs & tendons ; des dépôts érépelleux , des antrax & furongles par appauvrissement

des fluides ; des ulcères , des restes de fractures & de luxations ; des douleurs arthritiques , des suites de luxations des vertèbres des lombes ; des suites de coups de feu , de sabre , de bayonnette , &c. suites de chûtes , suites de saignées mal-faites ; engorgement sinoviale au genou , un éléphantiasie de naissance , &c. &c.

M. Sénéchal, médecin actuel de l'Hôpital militaire de Saint-Amand , m'écrit que dans la saison de 1774, il a eu la satisfaction de voir guérir sous ses yeux plusieurs Soldats attaqués de rhumatismes & de sciatiques , d'ophtalmies, & même de gonorrhées virulentes. Il me mande en même temps , que M. de Renaucourt , chevalier de Saint-Louis , étoit attaqué depuis dix-huit mois d'une dartre universelle , suppurante & hydeuse à faire frémir , dont aucun remède n'avoit pu adoucir la férocité : dans la seule campagne de 1774, il en a été guéri radicalement par les Eaux & Bains de Saint-Amand.

Si je voulois rapporter toutes les cures merveilleuses qui se sont opérées par la vertu efficace des Eaux de Saint-Amand , je le répète je ne finirois point , & le plus gros volume ne les contiendrait pas. Mais je crois en avoir assez dit , pour prouver que ces Eaux n'auroient pas dû avoir besoin d'apologiste. Leur efficacité ne s'est jamais démentie , même avant la perfection des Fontaines , des Bains & des Boues ; perfection qui doit augmenter leur vertu , en même temps qu'elle procure l'aisance & l'agrément. C'est à M. de Taboureau, In-

pendant de la province du Hainaut, à qui le Public est redevable de cette perfection, ainsi qu'à Mrs de Saint-Amand, qui n'ont rien épargné pour les rendre les plus commodes & les plus salubres qu'il a été possible; & l'on peut dire, sans crainte d'être défavoué, qu'il y en a peu dans le Royaume qui jouissent de pareils avantages. C'est la justice que leur rendent tous ceux qui ont été dans le cas d'en faire usage, ainsi que les Médecins, tant de la capitale que des provinces, qui les ont prescrit à leurs malades.

Voilà à peu près ce que j'avois à dire pour la justification des Eaux minérales de Saint-Amand. Je pourrois ajouter, pour l'intérêt particulier de ceux que la nécessité oblige d'y avoir recours, qu'en observant les conditions requises dans l'usage de ces Eaux, non-seulement ils en recevront tous les secours qu'ils ont lieu d'en attendre, mais ils pourront encore juger par eux-mêmes combien leurs vertus méritent d'être exaltées. Je ne demande point d'en être cru sur ma parole; les faits ont parlé, & ils parleront plus efficacement que les discours les plus éloquens: j'espère qu'en faveur de mon zele pour le bien de l'humanité, l'on voudra bien passer légèrement sur la simplicité du style: la vérité n'a pas toujours besoin d'être parée des fleurs de Rhétorique: c'est ici le cas de dire avec Sénec: *Non querit æger Medicum eloquentem, sed sanantem.* Senecæ Epistolâ 76.

F I N.

ERRATA.

- Page 3, ligne 25, *ôtez* &c.
Page 5, ligne 2, *lisez* les Bains & les Boues.
Page 7, ligne 20, *ôtez* &c.
Page 12, ligne 1, les agrémens, *lisez* les avantages.
Page 42, ligne 20, ce Journal, *lisez* le Journal.
Page 44, ligne 33, confirment les observations,
lisez confirment, par des faits, les obser-
vations.
Page 54, ligne 17, salutaires, *lisez* salubres.
Page 59, ligne 16, *ôtez* &c.
Page 63, ligne 9, après le mot Reine, placez la
parenthese (cette observation).

